

THAON  
LES VOSGES

Avril-Mai 2025  
n° 20

# LE MAG

Le magazine de votre ville



**En route vers l'insertion**

# Sommaire



## 3 EDITO

### 4 THAON bouge

- 4 Retour sur les évènements
- 7 La vie des associations
- 13 Du côté de la jeunesse
- 16 De nouveaux commerces ouvrent leurs portes

### 18 THAON grand angle

- 18 Cultiver l'inclusion : quand la solidarité prend racine
- 20 L'emploi et l'insertion professionnelle : une priorité municipale
- 22 Le Comité Local d'Accompagnement Collectif
- 25 Témoignage d'une salariée de la friperie de Girmont
- 28 Témoignage d'une salariée de la recyclerie

### 32 THAON s'engage

- 32 Budget 2025
- 34 Travaux
- 37 Cadre de vie
- 40 Solidarité
- 43 Retour sur le recensement

### 43 THAON pratique

- 44 L'urbanisme
- 46 Portrait : Maud RUEZ ZARAGOZA
- 50 Agenda des manifestations



Mairie de Thaon-les-Vosges :

6 Avenue des Fusillés - 88150 Thaon-les-Vosges

Rédacteur : Mairie de Thaon-les-Vosges

Dépôt légal avril 2025

Impression : SOCOSPRINT Imprimeurs





## Reconstruction de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées et Dépendantes le Cèdre Bleu : enfin du concret !

Depuis de très nombreuses années, l'EHPAD le Cèdre bleu, sous gouvernance du CCAS, géré par le Centre Hospitalier Emile Durkheim, fait l'objet de commissions de sécurité rendant des avis défavorables, vis-à-vis de la sécurité incendie et de l'accessibilité.

Autrement dit, en raison d'un plancher bois et de systèmes de défense en dé-senfumage en sous-capacité, le Service Départemental d'Incendie et de Secours met en avant une réelle dangerosité d'usage.

Depuis 2020, j'ai décidé de la mise en place d'un Comité de Pilotage qui s'est réuni au moins 20 fois, pour que nous puissions reconstruire réellement l'EHPAD. La Ville, le CCAS, le Centre Hospitalier, le Département des Vosges et l'Agence Régionale de Santé travaillent conjointement avec l'appui des services de l'Etat depuis 5 ans, pour une concrétisation réelle du projet.

Le principe de la reconstruction de l'EHPAD public sur Thaon les Vosges a été sacré, avec la recherche d'une parcelle véritablement cohérente. En ce sens, la reconstruction sur site n'est pas envisageable compte tenu de la nécessité de continuer à héberger les résidents pendant les travaux dans des conditions minimales de confort et de tranquillité. De même, le principe d'une construction Place Jules Ferry, n'a pas été retenu par la municipalité pour permettre la construction de la Maison de Santé Jules Ferry, indispensable, et dont la réalisation devait être rapide.

Après une étude du parcellaire disponible dans notre commune, le square Roland Etienne a été retenu par le comité de pilotage : c'était la seule parcelle qui réunissait tous les critères attendus, alors que notre volonté initiale de portage sur la Prairie Claudel s'est heurtée à une pollution excessive du site.

Ce choix pourrait lever 2 critiques à entendre.

La première consisterait à regretter que l'EHPAD s'éloigne du centre-ville. De nombreux EHPAD ne sont plus reconstruits en centre-ville car en quelques années seulement, il est constaté que les résidents qui les intègrent ont un âge de plus en plus avancé et surtout un niveau de dépendance très élevé, qui ne leur permettent plus de fréquenter les coeurs de Ville de manière autonome. Derechef, le projet d'animation de l'EHPAD et les projets d'accompagnement personnalisés doivent per-

mettre des ouvertures sur les acteurs de la Ville, avec des moyens de mobilité, sans qu'il ne soit nécessaire de bâtir les établissements en cœur de Ville. Au contraire, construire l'EHPAD dans un endroit particulièrement boisé disposant d'une large surface permettra à la fois aux résidents de sortir en toute quiétude dans une forêt agréable, et aussi d'accueillir les visiteurs et habitants. En effet, le Centre Hospitalier a retenu notre exigence d'un EHPAD qui portera le nom de Roland Etienne et qui sera ouvert aux nostalgiques mais aussi à toutes celles et ceux qui souhaitent de nouveau fréquenter le Square.

La deuxième critique porterait sur le fait de ne plus pouvoir se réunir de manière collective au Square. Les équipements sont dans un état critique, et nécessiteraient des investissements très importants alors qu'il n'y a plus d'activité réelle et ouverte depuis plus de 8 ans et que l'association familiale est exsangue sur le plan financier. Je fais partie des thaonnais qui a passé de bons moments familiaux au Square et qui a envie de passer de bons moments dans ma Ville.

Ainsi, de nouvelles possibilités de réunions familiales seront possibles, autre celles qui existent salle Verdun, à la Rotonde, salle des Jardins, ou encore à Girmont. Au centre Social et probablement à Bouxières, des projets entérinés ou à développer pourront être mis à disposition des habitants.

Pour en revenir à l'essentiel, et à la nécessité d'un nouvel EHPAD à Thaon les Vosges, il est aussi bon de préciser que :

- par mon action auprès des parlementaires, des Ministères et de la Préfecture, nous avons pu obtenir un financement de 4 000 000 euros auprès de l'ARS en septembre 2024 ;
- le Département des Vosges, par l'action de nos conseillers départementaux, devrait voter une aide de près de 4 800 000 euros ;
- nous avons décidé d'un portage juridique, avec l'appui de la Direction Départementale des Finances Publiques, innovant afin de permettre au Centre Hospitalier de financer l'intégralité de l'investissement ;
- les études préalables seront réalisées avant juin 2025 et le projet va pouvoir démarrer d'ici quelques mois, pour un financement global de plus de 24 millions d'euros ;

- les conditions d'accueil et d'accompagnement seront améliorées avec un bâtiment performant, incluant un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés, une Unité de Vie Protégée, ce qui n'est pas le cas à ce jour. Les chambres seront toutes individuelles, car il faut préciser que les chambres doubles altèrent aujourd'hui l'équilibre économique de l'établissement ;

- le capacitaire de l'établissement va passer de 63 à 85 lits, face aux enjeux de vieillissement de la population grâce à une étude commandée par la Ville ;

- l'EHPAD sera ouvert aux extérieurs, avec un square Roland Etienne toujours présent, un tiers lieu sera implanté ainsi qu'un logement pour les familles éloignées.

Comme vous le voyez, nous faisons avancer ce dossier majeur sans mauvais esprit, et dans l'intérêt supérieur des résidents actuels et à venir de l'établissement.

Enfin, nous voulons ici rendre hommage au personnel du Cèdre Bleu, dont l'action est saluée par les familles et les résidents, qui permettent d'entretenir un climat familial en son sein, et qu'il faudra perpétrer au sein de l'EHPAD Roland Etienne.

**Cédric HAXAIRE,**  
**Maire de Thaon les Vosges**  
**vice président de la CA d'Epinal**

Réunion Publique :  
le 25 juin 2025 à 18h30 en salle Verdun





1

## 1. Fête de la Bière

1<sup>er</sup> mars 2025, La Rotonde

Organisée par l'Entente Sportive Thaonnaise Centrale et son nouveau président Grégoire Moussu, cette soirée a réuni les amateurs de bière artisanale dans une ambiance conviviale.

## 2. Mars Bleu

2 mars 2025, Site du Coignot

Organisé par la Ligue contre le cancer et le CCAS. 300 participants pour une première édition réussie.

## 3. Ronde Printanière

9 mars 2025

Organisée par l'E.S Thaon Athlétisme, cette course pédestre a rassemblé plus de 750 amateurs de course à pied dans une belle ambiance sportive.

## 4. Saint-Patrick - 14 mars 2025, L'Arche Bernadette

Organisée par l'ACATE Thaon-les-Vosges et Environs, cette soirée aux couleurs de l'Irlande a rassemblé de nombreux festivaliers autour d'un concert animé dès 19h.

## 5. Repair Café – 29 mars 2025, Salle polyvalente de Girmont

Le Repair Café Thaonnais a fait son retour pour une nouvelle session de réparations gratuites. De 14h à 17h, habitants et bénévoles ont redonné vie aux objets du quotidien dans une ambiance conviviale.



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11

## 6. Carnaval

23 mars 2025, Thaon-les-Vosges  
Organisé par la Ville, costumes colorés et ambiance festive étaient au rendez-vous pour ce grand défilé, partant de l'école Gohypré jusqu'à La Rotonde, où un show surprise a émerveillé le public avant de laisser place aux attractions de la fête foraine.

## 7. Bus Le Traversier

- 5 mars 2025, Salle polyvalente de Girmont  
Ateliers et animations de 15 h à 19 h. Entrée libre et gratuite.

## 8. Thé Dansant

- 4 mars 2025, Salle Verdun

L'Amicale du Saint Adrian a proposé un thé dansant animé par l'Orchestre Trio Maxime Vauthier, de 14 h 30 à 18 h 30.

## 9. Comédie "Comme est dit"

15 mars 2025, Salle Verdun

Succès au rendez-vous pour cette première représentation jouée devant une salle Verdun presque comble.

## 10. Tournée Sicovad

Immersion nocturne

Cédric Haxaire et Philippe Clau-don ont participé à une immersion nocturne en tant que rieurs pour mieux comprendre la collecte des déchets.

## 11. Visite de Jean-Baptiste Guesquin

- 26 février 2025

Le Directeur National du Programme Territoires d'Industrie, Jean-Baptiste Guesquin, accompagné de son équipe, a visité plusieurs entreprises locales de la ville.



12



13

**12. Journées des Jeux** – 11 février 2025, Salle Verdun. Un après-midi convivial, organisé par Jeux et Cie et la Gigoise a permis aux petits et grands de se retrouver autour de jeux de société

**13. Bike and Run** - 9 février 2025  
Organisé par l'Entente Sportive Thaonnaise Triathlon, cet événement sportif a réuni de nombreux participants pour une course en duo.

**14. Goûter du Nouvel An** – 30 janvier 2025. Le CCAS a rassemblé 400 personnes pour un goûter convivial à la Rotonde



15



14

**15. Soirée Grandiose** – 25 janvier 2025

Une soirée exceptionnelle avec l'Ensemble Orchestral, offrant une performance musicale magistrale à la Rotonde, avec la présence de Thomas Enhco et de Vassilena Serafimova

**16. Cérémonie des Anciens d'AFN**

19 mars 2025, Place de la Victoire

Commémoration du cessez le feu de la guerre d'Algérie, consécutif aux Accords d'Evian.

**17. Fête Foraine de Printemps**

La fête foraine a fait son grand retour et a animé les extérieurs de la Rotonde avec des attractions pour tous les âges. Pour clôturer ces festivités en beauté, un grand feu d'artifice a illuminé le ciel le 29 mars, émerveillant petits et grands.



16



17

# L'UAT et l'EST CENTRALE

ensemble pour fédérer les associations



Une nouvelle association a vu le jour à Thaon les Vosges en février dernier : l'Union Associative Thaonnaise ou UAT, née d'une réflexion initiée par la municipalité en 2023, et de la tenue d'ateliers de discussion pour renforcer le tissu associatif. Cette inter association complètera et soutiendra les associations qui œuvrent au quotidien pour améliorer le lien social, sportif ou encore culturel sur la commune, en coordonnant des actions et en aidant les structures à collaborer entre elles.

Ses membres, des bénévoles actifs issus d'associations ou de la société civile, œuvrent pour relever les nombreux défis, sous la houlette d'Olivier RENARD, le tout frais Président. Quelques gros projets sont d'ailleurs actuellement en réflexion : affaires à suivre !

C'est également sur ce principe que l'Entente Sportive Thaonnaise Centrale agit depuis 1946 en fédérant les 14 sections sportives locales sous les couleurs bleues et blanches de la ville. Son rôle est également de mutualiser les ressources, organiser

des événements communs et soutenir les clubs. Chaque section reste évidemment autonome tout en partageant les valeurs de solidarité et d'exigence. Avec 2252 licenciés en 2023-2024, elle favorise l'accès au sport pour tous. Présidée par Grégory Moussu depuis janvier 2025, l'EST Centrale propose des actions communes, des formations et des défis inter-sections et bien sûr encourage la pratique sportive pour tous les âges et niveaux, de l'initiation à la compétition.



Rendez vous en 2026  
pour les 80 ans de l'association !

VIE DES ASSOCIATIONS

# Une amicale dynamique

## au service du personnel communal de Thaon-les-Vosges

Depuis février 2025, l'Amicale du Personnel de Thaon-les-Vosges est dirigée par une co-présidence dynamique et engagée : Sandrine Martinerie et Damaris Kuenemann. Toutes deux ATSEM à l'école Gohypré et bénévoles de longue date au sein de l'association, elles ont décidé de s'investir pleinement pour redonner à l'amicale un souffle nouveau.



### Une co-présidence engagée et motivée

Sandrine Martinerie, reconvertisse dans le métier d'ATSEM depuis 3 ans et demi, partage cette aventure avec Damaris Kuenemann, présente dans la profession depuis 2013 et employée à la ville depuis 2016. Toutes deux passionnées par leur métier et animées par une envie commune de convivialité et de partage, elles ont choisi de mettre en place une co-présidence.

Cette nouvelle organisation permet une meilleure répartition des tâches et favorise une prise de décision collégiale, une tendance de plus en plus adoptée en France. Leur objectif est clair : dynamiser l'amicale, proposer des activités accessibles à tous et faire vivre un esprit de solidarité au sein du personnel communal.

### Des objectifs clairs et ambitieux

L'un des premiers objectifs de la nouvelle équipe est d'attirer davantage d'agents communaux à l'amicale. De 53 adhérents, ils sont passés à 62 et espèrent atteindre les 70 très prochainement. Pour cela, elles comptent sur une meilleure communication et des activités adaptées aux attentes des agents.

Par ailleurs, elles souhaitent renforcer le rôle de l'amicale en tant que lien social en proposant des moments conviviaux, des actions solidaires et des événements variés.

**L'amicale du personnel de Thaon-les-Vosges est donc en pleine mutation, avec une équipe motivée et une vision moderne du partage et de l'entraide. Il ne reste plus qu'à rejoindre l'aventure !**

### Des projets et événements attractifs

De nombreux projets sont déjà en préparation pour cette année, avec des activités pour tous les goûts :

- ▶ **Chasse aux œufs** au minigolf avec concours de dessin, activités manuelles, partie de golf et la venue d'un lapin géant en mascotte.
- ▶ **Journée conviviale autour d'un étang** avec pêche, pétanque, jeux en bois et un grand barbecue.
- ▶ **Croisière au Luxembourg** en septembre, incluant une visite de caves.
- ▶ **Refonte de l'arbre de Noël** : une célébration réinventée avec buffet traiteur pour que tous puissent profiter, des animations et la venue du Père Noël.

### Un rôle essentiel dans la commune

L'amicale joue un rôle majeur en termes de cohésion et de bien-être des agents communaux. En plus des événements et sorties, elle propose des avantages concrets : billetterie, commandes groupées, mutuelle de santé, et participation aux manifestations de la ville.

Des partenariats sont développés, notamment avec l'ACATE pour favoriser les achats dans les commerces locaux et avec l'UAT pour des services informatiques. L'APC est également présente sur de nombreuses manifestations pour proposer buvette et restauration.

### Un appel à l'engagement des agents

L'un des défis majeurs reste l'implication des agents communaux dans la vie de l'amicale. Sandrine et Damaris souhaitent mieux informer sur les avantages de l'adhésion, proposer des engagements à petite échelle (aide ponctuelle lors des événements) et récompenser ces actions par des moments conviviaux.

### Une vision pour l'avenir

Avec une ambition forte, les co-présidentes espèrent continuer à rassembler de plus en plus d'agents, augmenter le nombre de bénévoles et dynamiser l'association avec de nouvelles idées.

"Le but est avant tout la cohésion, en partageant de bons moments ensemble" concluent-elles.

# Repair Café Thaonnais

Réparer au lieu de jeter !



Depuis 2017, Jacquis Brunet (président), Bernard Seiller (secrétaire) et Denis Koczorowski (trésorier) s'engagent dans une mission essentielle : donner une seconde vie aux objets du quotidien et lutter contre le gaspillage grâce au Repair Café. Ce projet a pris de l'ampleur grâce à la mobilisation de bénévoles passionnés. D'abord informel, il est devenu une véritable association en 2023 sous l'impulsion de La Mairie et après une reconnaissance officielle par la Préfecture.

## Un engagement durable et solidaire

Deux fois par an, l'association organise des rencontres conviviales à la salle polyvalente de Girmont. Son objectif principal ? Réparer plutôt que jeter, sensibiliser au développement durable et lutter contre l'obsolescence programmée.

Avec une trentaine de bénévoles impliqués, les ateliers sont variés : informatique, petit électroménager, couture/tricot, vélo, menuiserie, sans oublier l'accueil, la gestion administrative et la restauration. En effet, un espace convivial propose café, boissons et pâtisseries préparées par les bénévoles.

## Un service gratuit et ouvert à tous

Les interventions sont gratuites, et chacun peut faire un don s'il le souhaite. Lorsqu'une réparation est trop complexe, les bénévoles prodiguent des conseils, orientent vers un professionnel ou guident dans l'achat des pièces détachées nécessaires. Près de 60 % des objets amenés trouvent ainsi une seconde jeunesse !

Une anecdote amusante illustre bien l'importance du diagnostic : un jour, un parent est venu avec un lecteur CD qui "ne fonctionnait plus". Après vérification, il s'est avéré qu'il avait remplacé seulement deux piles sur quatre, les autres étant toujours déchargées ! Quant aux objets les plus compliqués à réparer ? Sans surprise : les machines à café et les aspirateurs !

### ► Une adhésion à des réseaux solidaires

Le Repair Café Thaonnais est affilié au Repair Café International, basé aux Pays-Bas, ce qui lui permet de bénéficier de soutien et de ressources. Prochainement, il rejoindra également l'Union Associative Thaonnaise.

### ► Ne manquez pas le prochain Repair Café !

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 18 octobre 2025 de 14h à 17h à la salle polyvalente de Girmont. Que ce soit pour une réparation, un conseil ou simplement un moment convivial, venez nombreux !

**Ensemble,  
adoptons  
le réflexe  
réparation !**



# L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'amicale des sapeurs-pompiers de Thaon-les-Vosges



Le dimanche 9 février 2025, l'amicale des sapeurs-pompiers de Thaon-les-Vosges a tenu son assemblée générale, un moment important pour la vie de l'association et de la caserne.

## **Lors de cette réunion, plusieurs points ont été abordés :**

- L'arrivée de quatre nouveaux membres et le départ de deux autres.
- Un bilan des activités de l'année, avec une dizaine d'événements organisés.
- La participation à la Fête de la musique de Chavelot et à la vente de porte-clés pour le Téléthon.
- La validation du rapport financier.
- Le renouvellement du bureau, avec cinq nouveaux membres sur huit.
- La présentation des activités prévues pour 2025.

L'amicale des sapeurs-pompiers et son Président, Thibaut Perry, remercient toutes les personnes qui soutiennent son action, notamment par l'achat des calendriers. Cette contribution finance diverses activités et renforce la cohésion entre les membres, élément essentiel dans cet engagement exigeant.

## **Assemblée Générale des Anciens Marins**

### **une page se tourne**

Le samedi 1<sup>er</sup> mars 2025, l'Amicale des Anciens Marins d'Épinal et Environs a tenu son assemblée générale à l'auditorium de l'Arche Bernadette à Thaon-les-Vosges.

L'assemblée a été marquée par une décision importante concernant l'évolution de l'association et son souhait d'indépendance. Un moment de recueillement a été observé en mémoire des camarades disparus.

Monique Couvreur a présenté un rapport d'activités riche et détaillé, tandis que François Gibello, trésorier, a exposé une situation financière claire. Après l'approbation unanime des rapports, Bruno Perrin, Président, a alors annoncé sa décision de ne pas solliciter sa reconduction à la tête de l'amicale l'an prochain.

Cédric Haxaire a salué l'engagement de l'association dans la transmission des valeurs maritimes et républicaines. L'assemblée s'est conclue dans une ambiance conviviale autour du verre de l'amitié, fidèle à l'esprit de camaraderie des marins.



## **Championnat Grand Est Muay Thaï**

Dimanche 16 février, le gymnase de la Poste à Thaon-les-Vosges a accueilli le championnat du Grand Est de Muay-Thaï éducatif, organisé par le Siam Boxing Thaï et la FSGT88. L'événement a réuni 74 inscrits, allant des poussins aux cadets, pour une journée intense de combats et de dépassement de soi, dans un esprit de respect et de convivialité. Cette compétition servait de qualification pour les championnats de France qui se tiendront à Épinal les 31 mai et 1<sup>er</sup> juin. Avec 34 assauts disputés, les jeunes athlètes ont offert un spectacle impressionnant, mettant en avant leur talent et leur préparation.

**Un grand bravo à tous les participants et à leurs clubs ! Prochaine étape à Épinal pour ces jeunes talents !**



# Cyclisme (N1 féminine)

## le Megamo Vosges Team

### au début d'une nouvelle aventure

Promue en N1 féminine, l'Entente Cycliste Thaonnaise franchit une étape majeure en intégrant le plus haut niveau amateur sous le nom de Megamo Vosges Team. Une nouvelle identité qui marque le début d'une aventure ambitieuse pour cette équipe féminine.



Vendredi 7 février, à l'auditorium de l'Arche Bernadette, Anthony Louis et les dirigeants du club ont présenté officiellement cette nouvelle structure. Lors de cette soirée, les moyens mis en place, le programme de la saison et les ambitions du team ont été exposés au public. Un temps fort a également été consacré à la présentation individuelle des cyclistes, permettant à chacun de découvrir celles qui porteront les couleurs du Megamo Vosges Team.



L'élan de soutien autour de l'équipe s'est poursuivi dès le lendemain, samedi 8 février, avec une soirée caritative organisée à la salle polyvalente de Girmont. Cet événement a rassemblé une centaine de participants, venus partager un moment convivial tout en apportant leur contribution à la préparation du stage au Mont Ventoux. L'intégralité des bénéfices de la soirée a été reversée pour financer cette étape clé de la saison du Megamo Vosges Team.

## Emma Ochoa

### une jeune cycliste australienne accueillie à Thaon-les-Vosges

La Ville de Thaon-les-Vosges a eu le plaisir d'accueillir Emma Ochoa, jeune cycliste australienne prometteuse. Mercredi 19 mars 2025, au Salon d'Honneur, le Maire, Cédric Haxaire, lui a officiellement souhaité la bienvenue lors d'un moment convivial, marquant ainsi son arrivée dans la commune.

Née à Melbourne de parents mexicains, Emma a choisi de poser ses valises en France pour poursuivre son ascension sportive. Elle intègre le Megamo Vosges Team d'Anthony Louis, une équipe reconnue pour son engagement dans le développement de jeunes talents du cyclisme. Son objectif ? Se perfectionner et se rapprocher du monde professionnel.

Cet accueil symbolise les valeurs d'échange, d'ouverture et de dynamisme sportif portées par Thaon-les-Vosges. La municipalité se réjouit d'accompagner, à sa manière, le parcours de cette athlète déterminée.



SOCIÉTÉ D'ASSOCIATIONS

## Rassemblement des licenciés de l'EST Natation une passion partagée

La piscine Armand Lederlin a accueilli le grand rassemblement des licenciés de l'EST Natation. Un événement marquant pour le club, réunissant nageurs confirmés et jeunes pousses autour d'une même passion.

Dès le samedi matin, les plus jeunes membres de l'école de natation ont pris possession du bassin. Avec plus de 160 enfants inscrits, cette section joue un rôle essentiel dans l'apprentissage de la nage et le développement des futurs champions. Goût de l'effort, maîtrise de soi, gestion de la respiration... Au-delà du sport, la natation est une discipline exigeante qui mobilise autant le corps que l'esprit.

Ce week-end a permis de valoriser le travail accompli tout au long de l'année et de partager des moments de convivialité entre nageurs, entraîneurs et familles. Un grand bravo à tous ces jeunes athlètes pour leur engagement et leur persévérance !



### Remise de la médaille d'honneur de la Ville à l'ES Thaon

Le mercredi 9 avril 2025, en présence de nombreux élus et représentants du monde sportif, l'ES Thaon Football a reçu la médaille d'honneur de la Ville de Thaon, en reconnaissance de ses parcours remarquables en Coupe de France et de son engagement de longue date dans la vie sportive locale.

Le club s'est également vu décerner le Trophée du sportif du mois de décembre par le Trophée des Vosges.



### Finale du tournois d'hiver de tennis

Le tournoi d'hiver du TC Thaon est un moment à ne pas manquer ! Soirées conviviales, matchs disputés... tout cela grâce aux bénévoles rassemblés autour de Sylvain Pierron, Président ! La finale des dames a offert un choc de très haut niveau avec la victoire de Colombe sur Lara.



### Initiation au stand de tir une rencontre entre élus et jeunes tireurs



Les élus de Thaon-les-Vosges ont récemment eu l'opportunité de découvrir le stand de tir local aux côtés des jeunes membres du club.

Guidés par les encadrants du club, les élus ont pu s'initier aux gestes techniques et mieux comprendre le fonctionnement de cette pratique sportive. Un moment convivial, marqué par le partage d'expériences et la découverte d'une discipline qui séduit de nombreux passionnés.



## Le Parc En...chanté

Un Festival Jeunesse  
Unique à  
Thaon-les-Vosges

Depuis 2021, Le Parc En... chanté est le premier festival de chansons jeune public des Vosges. Porté par la Ville et dirigé artistiquement par Philippe Roussel, il invite petits et grands à chanter, danser et s'amuser dans les parcs de la Rotonde.

### Un Festival ancré dans la ville et un cadre enchanteur

Bien plus qu'un simple événement, ce festival est un **véritable projet culturel** mené avec les **écoles, enseignants, bénévoles et commerçants**. Il favorise l'implication des habitants et la transmission de valeurs humanistes.

Installé **au cœur du parc de la Rotonde**, il plonge les familles dans une ambiance féerique, avec **trois scènes de concerts, des animations et des ateliers**. La scénographie signée Alexis Ferrier transforme le lieu en un monde enchanté propice à l'évasion.

### L'édition 2025 : une programmation captivante

Le festival se déroulera **le samedi 17 et le dimanche 18 mai 2025, de 10h à 18h30 non-stop**, avec des spectacles interactifs et des artistes reconnus :

- **Agnès Doherty** – Musicienne et chanteuse
- **Ludovic Hellet** – Multi-instrumentiste et interprète
- **André Borbé** – Auteur, compositeur et interprète
- Chansons aux Pommes – Théâtre musical et humoristique
- **Méli-Mômes** – Groupe musical rock et festif
- **Au-delà des Forêts** – Duo acoustique pour la petite enfance

### Un festival préparé dans les écoles

En amont, des ateliers d'écriture et de découverte musicale seront menés avec André Borbé dans le cadre des CTEAC (Contrats Territoriaux d'Éducation Artistique et Culturelle), renforçant ainsi le lien entre l'événement et les élèves.

Rendez-vous les 17 et 18 mai 2025 pour un week-end magique en famille !

JEUNESSE

# Passeport du civisme, permis piéton et permis internet

## apprendre à être un citoyen responsable.

Le Passeport du Civisme, le Permis Piéton et le Permis Internet sont trois initiatives éducatives mises en place pour sensibiliser les jeunes aux valeurs républicaines et aux comportements responsables.

Le Permis Piéton, destiné aux élèves de CM2, enseigne les règles de sécurité à suivre lorsqu'on se déplace à pied en ville, avec des interventions de la Police Municipale et des tests pour valider leurs connaissances. Cette action, en partenariat avec la MAIF Prévention, inclut également une sensibilisation des familles.

Le Permis Internet s'adresse aux mêmes élèves pour les aider à naviguer en ligne en toute sécurité, en les sensibilisant aux dangers du numérique tels que le cyberharcèlement et les arnaques. Ce

programme, en collaboration avec AXA Prévention et Pascal LOMBARD, conseiller numérique, inclut des ateliers pratiques, des kits pédagogiques et un test final.

Enfin, dans le cadre du Passeport du Civisme, des classes de jeunes, entre autres, ont visité la Mairie pour découvrir les institutions et échanger sur les valeurs de la République. Ces actions sont des outils précieux pour promouvoir le respect, la sécurité et la citoyenneté.



## La forêt s'invite à l'école des arbres plantés pour l'avenir.

Le 28 mars 2025, dans le cadre de l'événement "La Forêt s'invite à l'école", les élèves de CE1 et CE2 des trois groupes scolaires de Bouxières, Girmont et Gohypré ont participé à une journée dédiée à la découverte de la nature. De 9h à 12h et de 14h à 15h45, ces 148 enfants, accompagnés de leurs enseignants et encadrants, ont pris part à des **plantations d'arbres** avec l'aide des agents de la Ville et à des **ateliers de sensibilisation à l'environnement** animés par

des membres de l'ONF. Cette initiative vise à sensibiliser les jeunes générations à la biodiversité et à l'importance de la préservation de notre environnement.



En parallèle, des plantations d'arbres ont été réalisées dans les écoles, permettant aux élèves de contribuer activement à l'embellissement de leur cadre de vie tout en apprenant des gestes écologiques. Une journée éducative et ludique, idéale pour renforcer leur lien avec la nature.

# Réhabilitation et extension du CSCAL Europe

## les travaux se précisent !

Construit en 1992 et n'ayant fait l'objet d'aucune réhabilitation depuis sa construction, le bâtiment du CSCAL Europe n'est plus adapté aux usages, et à la dynamique insufflée depuis 2021 par la direction du centre.

De nouvelles activités se sont développées et la fréquentation, notamment de l'accueil des enfants a augmenté de manière exponentielle. Par exemple, l'accueil de loisirs sans hébergement d'été a vu son nombre de participants doubler depuis 2021, tout comme les soirées ados du vendredi qui rassemblent à présent une trentaine de jeunes.

Le bâtiment n'est donc plus adapté pour accueillir les adhérents, notamment ceux de la section jeunesse, dans de bonnes conditions, mais également trop petit pour développer d'autres activités, des travaux sont nécessaires : l'existant sera réhabilité et remis aux normes pour proposer des surfaces et équipements adaptés aux activités et une extension sera créée pour accueillir une salle « polyvalente » qui sera utilisée notamment pour la restauration, et mutualisée pour de nombreuses activités, et un espace ados.

Le nouveau bâtiment sera parfaitement intégré dans l'environnement et l'ensemble, avec la réhabilitation, sera végétalisé et permettra l'intégration des eaux de pluie à la parcelle. Les normes de rénovation comme de construction sont exigeantes en matière de consommation énergétique, d'autant que le bâtiment sera connecté au réseau de chaleur urbain.

Un projet de plus d'1,5 Millions d'euros qui a déjà reçu le soutien financier appuyé de la Caisse d'Allocations Familiales et de l'Etat par le biais de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.



(projet par Ambert et Biganzoli, architectes DPLG)

W  
S  
E  
N  
U  
J  
E  
N  
S  
E  
R



## Questionnaire de relance du marché hebdomadaire

Votre avis compte : Participez à la relance de notre marché !

Dans le cadre de notre volonté de dynamiser notre centre-ville et de répondre aux attentes de notre communauté, la municipalité envisage la relance de notre marché local pour le printemps 2026.

Pour cela, nous avons besoin de votre avis ! Vos retours sont essentiels, et nous vous invitons à remplir un questionnaire qui nous permettra de recueillir vos attentes et vos préférences.



Pour vous permettre de participer facilement, le questionnaire est disponible :

- **Au format papier**, dans ce magazine, à remplir et à déposer à l'accueil de la mairie ou à renvoyer par email à [cbernardin@thaonlesvosges.fr](mailto:cbernardin@thaonlesvosges.fr)
- **Au format numérique**, en scannant le QR code ci-dessous, pour les plus connectés.

**Votre participation est cruciale !**

Alors, n'hésitez pas à nous faire part de vos réponses.

## Cuiseo David Agencement

Depuis le 29 février, un nouveau commerce a ouvert ses portes au 124 rue d'Alsace : un magasin d'agencement sur mesure ! David, le gérant, vous accueille dans son showroom pour concrétiser vos projets de cuisine, salle de bains et dressing, avec des solutions personnalisées adaptées à vos besoins et à votre budget.

En plus de l'aménagement intérieur, le magasin propose une large sélection d'électroménager et petit électroménager pour équiper votre maison.

L'inauguration s'est tenue le 28 février en présence de Monsieur le Maire et de nombreux élus. N'hésitez pas à venir découvrir ce nouvel espace et bénéficier de conseils d'expert !

**124 rue d'Alsace, Thaon-les-Vosges**  
**Parking gratuit à proximité (place Jules Ferry)**



## Un Chat'pitre d'amour

Nouveau service à domicile :  
Le cat sitting !



Vous partez en vacances ou devez vous absenter pour le travail ? Un Chat'pitre d'Amour vous propose un service de cat sitting à domicile, une solution idéale pour garantir le bien-être de votre chat tout en lui évitant le stress d'un changement d'environnement.

Le cat sitter se rend directement chez vous pour s'occuper de votre compagnon : nourriture, litière, jeux et attention personnalisée. Il veille également à sa bonne santé en surveillant son comportement et en signalant toute anomalie.

Un service pratique et flexible, adapté à vos besoins, que ce soit pour une ou plusieurs visites par jour. Votre chat reste chez lui, en toute sérénité !



Contact :

Wendy Febvay – 07 65 72 47 44

Facebook :

Un Chat'pitre d'Amour

## Marilyn s'agrandit et ouvre un rayon homme !

Après bientôt 10 années de succès, Marilyn se diversifie avec l'ouverture d'un rayon homme. Ce nouvel espace mettra en avant des vêtements élégants et modernes, adaptés à tous les styles, que ce soit pour un look décontracté ou plus habillé. Les articles proviennent d'Espagne et d'Allemagne, des pays réputés pour leur savoir-faire en mode, avec un choix fidèle à l'esprit européen qui fait la renommée de Marilyn.

Le magasin a également été réaménagé pour offrir un espace plus spacieux et agréable, tant pour les femmes que pour les hommes. Alexandra, la gérante, vous accueille du mardi au samedi, de 9h30 à 12h et de 14h à 19h (18h le samedi).

**93 rue d'Alsace, Thaon-les-Vosges**



## La pharmacie Gueutal devient la pharmacie Voirin

C'est avec émotion que nous annonçons le départ en retraite de M. Pierre Gueutal, après de nombreuses années de service. Ce moment marque la fin d'une époque, mais aussi le début d'une nouvelle aventure. Bonne retraite, Monsieur Gueutal !

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, Anaïs Voirin, pharmacienne expérimentée originaire d'Épinal, et son compagnon Paul Picot, comptable et financier de formation, ont repris la pharmacie. Paul n'a pas hésité à quitter son poste de directeur d'un établissement hôtelier pour saisir cette opportunité et concrétiser ce projet de couple. Ils souhaitent continuer à offrir des soins de qualité, tout en proposant de nouveaux produits et services adaptés aux besoins de chacun.

Les nouveaux propriétaires s'engagent à maintenir la qualité des services et des conseils santé. Nous leur souhaitons beaucoup de succès dans cette belle aventure et la bienvenue dans notre ville !

## Patisseries & Patata ouverture prochaine d'un salon de thé au centre-ville



Bonne nouvelle ! Un nouveau salon de thé ouvrira bientôt ses portes à Thaon-les-Vosges. Porté par Julie, ce lieu chaleureux proposera des gourmandises 100% maison, sans additif chimique, et préparées avec des produits de saison : bar à soupes en hiver, salades fraîches aux beaux jours.

Cake design sur mesure : gâteaux personnalisés pour toutes vos occasions.

Espace culturel : expositions temporaires d'artistes locaux.

Ambiance cosy : un cadre idéal pour se détendre et partager un moment convivial

**86 rue d'Alsace, 88150 Thaon-les-Vosges. Ouverture imminente !**



## Un Baz'Art s'installe dans la galerie du supermarché Match !

Un nouveau bazar ouvrira ses portes dans la galerie marchande du supermarché Match. Gilles, le gérant, vous proposera une large gamme d'articles à prix attractifs : décoration festive, bricolage, accessoires pour la maison, et bien plus encore. Situé dans un emplacement idéal, ce bazar vous permet de compléter vos courses en toute simplicité.



Baz'Art : ouvert depuis le mercredi 16 avril 2025 !

**27 rue d'Alsace, Galerie Match, 88150 Thaon-les-Vosges**





**Cultiver l'inclusion :  
quand la solidarité  
prend racine**



Depuis 2020, la municipalité fait de la lutte contre le chômage et la précarité une priorité majeure. C'est dans cette optique qu'a été créée une délégation dédiée à l'insertion et à l'emploi, confiée à Dominique Marquaire, Adjointe au Maire, et à Cathy Bougel, Conseillère Municipale déléguée. Cette équipe engagée, agit au quotidien pour favoriser l'insertion professionnelle des habitants. Sa mission : accompagner les personnes en recherche d'emploi et identifier des solutions pour envisager un retour à l'emploi en partenariat avec le service public de l'emploi, les structures de l'Insertion par l'Activité Économique et de l'Économie Sociale et Solidaire et les entreprises locales. Et mettre tout en œuvre collectivement pour que chacun puisse "trouver" ou "retrouver" sa place dans la société.

## ► Quelques CHIFFRES

Si les politiques d'insertion et de retour à l'emploi sont avant tout des interactions humaines, plus importantes que les statistiques, il est tout de même opportun de constater quelques évolutions chiffrées pour Thaon-les-Vosges :  
Evolution du nombre d'habitants de 2020 (**8450**) à 2025 (**8750**) : **+3.5%**.  
Evolution du nombre de demandeur d'emploi de 2020 (**880**) à 2025 (**730**) : **-17%**.  
Evolution du nombre de bénéficiaire du RSA de 2020 (**350**) à 2024 (**295**) : **-16%**.  
Ces évaluations sont encourageantes même si elles invitent à la modestie compte tenu d'un territoire à dominance industrielle.»

# L'emploi et l'insertion professionnelle une priorité municipale



Dominique MARQUAIRE  
Adjointe au Maire



Cathy BOUGEL  
Conseillère Municipale  
déléguée à l'Insertion

L'objectif premier de la délégation "Insertion" de la Ville de Thaon Les Vosges représentée et animée par Dominique MARQUAIRE Adjointe au Maire et Cathy BOUGEL, Conseillère Municipale déléguée à l'Insertion est d'aider tous les publics qui le souhaitent, dans leurs démarches de recherche d'emploi, de contrat en alternance, de formation ou de stage professionnel.

**Depuis 2020, des entretiens individuels et un suivi sont assurés par les élus** visant entre autres à apporter une information, un conseil ou à transmettre une offre d'emploi mais aussi à orienter les personnes vers des dispositifs ou structures adaptées en fonction des parcours et des situations personnelles.

La délégation "Insertion" a pu mettre en place aussi différentes actions comme les emplois en jobs d'été, les chantiers éducatifs avec l'association « Jeunesse et Culture » et la mission locale d'Epinal et a pu organiser sur la Ville en partenariat avec l'Association SNS et l'EST Natation, 2 sessions de formation au diplôme du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique.

## Mise en place de différents partenariats avec :

- **des entreprises locales/structures de l'insertion par l'activité économique** pour répondre à leurs besoins en recrutement
- **France Travail, la Mission Locale d'Epinal, la Maison France Services, la MSVS et Face Vosges/iliha** pour proposer des formations et des accompagnements aux personnes en recherche d'emploi
- **le Service d'Actions Vers l'Emploi de la CA D'Epinal** afin d'intégrer des clauses d'insertion dans les marchés publics gérés par la Ville (travaux de voirie, de construction ...)

La Ville de Thaon Les Vosges est impliquée dans toutes les activités qui dépendent de l'économie sociale et solidaire, sur un territoire doté de struc-

tures fortes, ancrées depuis plusieurs années : Les Jardins de Cocagne, Vosges TLC, l'Association Intermédiaire Espoir et Le Lavoir d'Espoir.

Elle soutient aux côtés des villes de Vincey et Portieux, l'innovation sociale que représente l'expérimentation nationale « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée » basée sur les compétences et aspirations des personnes éloignées de l'emploi.

Monsieur Le Maire, Président du Comité Local pour l'Emploi et les élues de la délégation insertion sont engagés auprès de l'Association TZCLD 88. La délégation insertion œuvre au quotidien dans ce projet qui a permis l'ouverture sur la commune en date du 1er avril 2023, de la première « Entreprise à But d'Emploi » des Vosges portée par l'Association l'Abel Initiative.

En 2023, la commune a également pu bénéficier d'un « Etat des lieux des acteurs de l'emploi et de l'insertion » avec la participation de tous acteurs du territoire. Souhaitant poursuivre la dynamique engagée, la Ville a proposé à l'ensemble des structures de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) et de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), d'engager un accompagnement collectif pour la rédaction et l'élaboration d'une charte partenariale et territoriale visant à développer et à renforcer la coopération sur le territoire de Thaon-Les-Vosges et en y intégrant une vision partagée du développement territorial solidaire.

**Le chemin est encore long mais nous devons nous réjouir des réussites et continuer les actions de coopération et de synergie collective afin de permettre aux personnes éloignées de l'emploi d'obtenir un emploi et de retrouver un statut social.**

# Les Jardins de Cocagne

Un projet solidaire, écologique et local à Thaon-les-Vosges



Jardins de Cocagne est une association à vocation d'insertion sociale et professionnelle. Leur mission : accompagner des personnes éloignées de l'emploi grâce à un travail valorisant, un accompagnement personnalisé et une agriculture respectueuse de l'environnement.

## Leurs valeurs fondamentales :

- **Insertion** : permettre à chacun de retrouver confiance, autonomie et dignité.
- **Écologie** : culture bio, respect des saisons et de la biodiversité.
- **Solidarité et proximité** : production locale, accès pour tous à une alimentation saine.
- **Education et culture** : sensibilisation à l'environnement et à l'alimentation durable.



## Un magasin bio et solidaire

Réservé aux adhérents (adhésion annuelle : 5 €), il propose : légumes, fruits, œufs, produits laitiers, viande, pain, épicerie, confitures...

**Horaires d'ouverture** : Mar & Jeu : 13h-17h | Mer : 9h-18h | Ven : 8h-18h30 | Sam : 9h-12h

## Offre d'abonnement de paniers bio

Chaque semaine, 900 adhérents reçoivent un panier de 6 à 10 légumes de saison, disponible dans 30 points de dépôt dans un rayon de 50 km (Thaon, Charmes, Epinal, Remiremont, Bruyères, Gérardmer, ...). Nous proposons également des abonnements paniers fruits de saison et œufs bios.

## Paniers solidaires & inclusifs

Des formules à tarif réduit sont proposées aux personnes en précarité :

- **Petites Pousses Vertes** : pour les femmes enceintes
- **Paniers solidaires** : pour les bénéficiaires du RSA ou étudiants

## Corbeilles de fruits bio pour les entreprises (25 €) :

Fruits de saison livrés sur le lieu de travail pour l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise.

## Vente de plants potagers et aromatiques

**Du 2 au 23 mai** : vente directe de plants de légumes et d'aromatiques aux particuliers.

## Location de salles & traiteur

Deux espaces modulables en pleine nature, idéals pour réunions, séminaires ou formations. Service traiteur sur place : repas bio et locaux, pour des événements conviviaux et engagés.

## Animations pour tous

Plus de 4 000 visiteurs/an autour de thématiques : jardinage, compost, biodiversité, eau, éveil sensoriel... Activités proposées sur place ou en établissements partenaires.

## Les Lundis de l'accompagnement

Chaque lundi, ateliers pratiques pour les salariés en insertion :

- **Formations** pratiques (ex : secourisme, rédaction, soins naturels),
- Rencontres avec des entreprises locales,
- **Entretiens** individuels pour définir et suivre un projet professionnel

## Jardins de Cocagne

Prairie Claudel  
88150 Thaon les Vosges

Tél. 03.29.31.64.98

contact@jdc-thaon.fr

<https://jardins-cocagne-thaon.fr>

Pour aller plus loin, dans une démarche territoriale de lutte contre le chômage, la ville déploie

# Dispositif Local d'Accompagnement Collectif



Bertrand Marquis est Entrepreneur Salarié Associé de la Coopérative d'activité et d'emploi SYNERCOOP.

Il y exerce son activité de Consultant Formateur en « Dynamique territoriale et développement de compétences », sous le nom de son cabinet VAMETIS.

[bertrand@vametis.com](mailto:bertrand@vametis.com)  
[linkedin.com/in/bertrandmarquis54](https://linkedin.com/in/bertrandmarquis54)

## Trois questions à Bertrand Marquis

**Vous avez accompagné différentes structures de Thaon-les-Vosges au cours des derniers mois. Pouvez-vous nous préciser en quoi consistait cet accompagnement ?**

A la suite d'un premier accompagnement de l'association TZCLD 88 (Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée), j'ai animé des temps de travail pour réaliser un diagnostic de l'insertion sur la commune de Thaon (à la demande de cette dernière). Cette première phase a permis de poser plusieurs constats et de faire des propositions.

L'une d'elles suggérait de renforcer les collaborations entre les différentes structures qui œuvrent localement pour l'accès à l'emploi. Ces structures sont au nombre de six : l'Association Intermédiaire **Espoir**, le Chantier d'Insertion **Jardins de Cocagne**, le Chantier d'Insertion **Lavoir d'Espoir**, l'Entreprise d'Insertion **Vosges TLC**, l'association **TZCLD 88** et l'Entreprise à But d'Emploi **l'Abel Initiative**. Il est à noter qu'il est extrêmement rare de trouver autant d'acteurs, avec des activités aussi diverses et avec de tels équipements professionnels, à l'échelle d'une commune de la taille de Thaon-les-Vosges.

Ces six structures collaboraient déjà ensemble mais le diagnostic a mis en avant la nécessité d'approfondir, de diversifier et formaliser ces partenariats. Le choix a donc été fait de définir et rédiger une charte de fonctionnement et de collaboration, intitulée « Charte partenariale pour l'accès à l'emploi ». Un Dispositif Local d'Accompagnement Collectif a donc été mobilisé auprès de la ligne de l'enseignement des Vosges.

**Concrètement, qu'est-ce que cela change ? Qu'est-ce que cela va apporter ?**

Je souhaiterais tout d'abord préciser que chaque structure a été co-autrice de cette charte, dans une véritable démarche participative. Tout ce qui y est inscrit a été

produit et validé par le groupe de travail que j'ai animé et qui était composé exclusivement des représentants des six structures citées. Ce travail collectif a permis de mieux se connaître, de trouver des complémentarités, d'identifier des objets de coopération et, c'est important, de renforcer les liens.

Les signataires de la « Charte partenariale pour l'accès à l'emploi » ont engagé dès maintenant des sujets très opérationnels :

- ▶ **Mettre en place de la formation** commune entre les structures,
- ▶ **Constituer une offre de service** à destination des employeurs locaux,
- ▶ **S'organiser collectivement** pour répondre à des marchés publics ou privés,
- ▶ **Créer des appuis locaux** à la mobilité,
- ▶ **Organiser** territorialement les parcours d'accès à l'emploi.

#### Faut-il s'attendre à d'autres initiatives ?

Oui, sans aucun doute ! La première initiative à venir sera de diffuser cette charte de manière large, aux partenaires institutionnels, aux habitants, aux employeurs.

Une autre initiative sera de s'engager dans une démarche d'évaluation partenariale, pour identifier clairement l'impact local qu'à cette coopération : que produit une telle initiative, voire une telle innovation sur le territoire ?

J'ai une dernière suggestion. Tout ce travail et cette dynamique visent à faciliter le retour ou l'accès à l'emploi des habitants de Thaon-les-Vosges ou des communes voisines, par une démarche de parcours vers l'emploi. Pour les structures signataires de la Charte, cette démarche coopérative nécessite du temps, des moyens. Alors pourquoi ne pas mettre en place un Plan Local pluriannuel pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) ? Cela aurait l'avantage d'apporter des moyens financiers, notamment pour l'animation territoriale des parcours d'insertion et pour les opérations portées par les différents partenaires. Une suite naturelle à cette Charte partenariale !

## Le Dispositif Local d'Accompagnement

(DLA) permet aux structures d'utilité sociale employeuses de bénéficier d'accompagnements dans leurs démarches de création, de consolidation et de développement de l'emploi.

Le DLA dans les Vosges est animé par la Ligue de l'enseignement 88 : il bénéficie des financements de l'Etat, de la Banque des Territoires Caisse des Dépôts et des Régions de France. Dans les Vosges, il est également soutenu par le Fonds Social Européen, la Communauté d'Agglomération d'Epinal et la Caisse d'Allocations Familiales.

### Association Intermédiaire (AI) :

Structure qui met des personnes en recherche d'emploi à disposition pour des missions courtes chez des particuliers, des entreprises ou des collectivités.

### Atelier Chantier d'Insertion (ACI) :

Structure qui emploie directement des personnes en parcours d'insertion pour des activités d'utilité sociale ou environnementale.

### Entreprise d'Insertion (EI) :

Entreprise « classique » mais qui emploie des personnes en insertion sur des postes de production réels.

### Entreprise à But d'Emploi (EBE) :

Entreprise créée dans le cadre de l'expérimentation Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD), qui propose des CDI à temps choisi à des personnes privées durablement d'emploi.

# Vosges TLC

Recycler, insérer, valoriser



Implantée à Girmont depuis 2015, Vosges TLC est une Société d'Économie Mixte née d'une initiative d'Évodia, visant à combiner enjeux environnementaux et sociaux. Elle a vu le jour dans le cadre d'un projet visant à restructurer la filière textile dans les Vosges.



Conventionnée par l'éco-organisme **Refashion**, elle répond à deux besoins majeurs : la **gestion des déchets textiles et l'insertion professionnelle** des personnes éloignées du marché du travail.

L'entreprise s'est rapidement structurée autour d'un **modèle économique combinant réemploi, recyclage et insertion**. Elle s'est spécialisée dans la collecte et le tri des textiles, avec une forte orientation vers l'**économie circulaire et la valorisation des matériaux non réutilisables**.

## Deux missions principales

### Textile :

Vosges TLC collecte, trie et valorise les TLC (textiles, linge, chaussures) de tout le territoire vosgien grâce à un réseau de 330 bornes implantées dans les Vosges. Une partie de la collecte est également réalisée dans les départements limitrophes.

- **60 %** des textiles sont réemployés (friperies, export),
- **30 %** sont recyclés (isolants, chiffons, nouvelles fibres),
- **10 %** deviennent combustibles ou déchets ultimes.

### Insertion :

L'entreprise emploie **58 personnes**, dont **32 en CDDI**, en leur offrant un accompagnement personnalisé : formations, mise en situation professionnelle et soutien vers un retour à l'emploi durable.

## Une économie circulaire et solidaire

Les textiles réutilisables sont revendus dans **7 boutiques de seconde main**, dont la marque « Il était une seconde fois » présente dans les Vosges et à Nancy. À Épinal, la boutique vintage « Le Dressing de Jules & Alice » complète l'offre.

## Des projets innovants

Vosges TLC s'investit dans plusieurs projets portés par Refashion :

- **Réemploi** : reconditionnement des textiles (séchage, nettoyage, réparation) pour allonger leur durée de vie.
- **Reboost** : campagne de sensibilisation et collecte innovante dans les Vosges.
- **Tri automatisé** : future ligne de tri haute technologie pour classer les textiles selon leur fibre et leur couleur, en vue d'un recyclage local de qualité.

## Partenaires :

### Évodia

« Etablissement Vosgien d'Optimisation des Déchets par l'Innovation et l'Action » est un acteur Vosgien de la gestion des déchets

### Synergies TLC

Apporte des solutions innovantes et durables à la problématique du recyclage des textiles de France

## Infos pratiques

Site : [vosgestlc.fr](http://vosgestlc.fr)

Horaires : lundi-jeudi 7h45-16h / vendredi 7h45-13h



# Interview de Dominique

## une salariée de la Friperie de Girmont



### Présentation

Je m'appelle Dominique, je travaille à la friperie de Girmont depuis maintenant un an. J'ai toujours travaillé dans le commerce, dans des domaines variés, ce qui m'a permis de développer une solide expérience dans la relation client et la gestion de boutique. J'ai postulé ici après avoir vu une annonce sur Indeed, attirée par l'idée de participer à un projet utile, humain et écologique.

### À propos de la friperie

La friperie de Girmont fonctionne grâce aux vêtements déposés par les habitants dans les bornes textiles réparties dans tout le département. Il est important de préciser que les dons ne se font pas directement en magasin.

Les vêtements sont ensuite triés au sein de notre centre de tri situé juste à côté de la boutique. Une partie de ces vêtements est sélectionnée pour être mise en rayon. On y trouve des articles pour femmes, hommes, enfants, ainsi que des chaussures du linge de maison et des accessoires. Chaque jour, de nouvelles pièces arrivent, ce qui permet aux clients de faire de belles découvertes à chaque passage.

Nous mettons également en place des rayons thématiques en fonction des événements de l'année : Halloween, Noël, Carnaval... Cela rend la boutique vivante et toujours en lien avec l'actualité.

La friperie est ouverte du lundi au samedi, pour permettre à tous de venir en fonction de leurs disponibilités.

### Votre rôle

Mon rôle consiste à mettre les articles en rayon, accueillir et conseiller les clients, encaisser, et m'assurer que la boutique soit toujours bien organisée et agréable. Je prends aussi le temps de valoriser les nouveautés et de créer une ambiance chaleureuse.

### Et pour conclure

Si vous ne connaissez pas encore la friperie de Girmont, je vous invite à venir la découvrir ! C'est un lieu chaleureux, avec des arrivages quotidiens, des vêtements pour tous les goûts et tous les âges, à petit prix. Et en plus, c'est une manière simple de consommer de manière plus responsable.

W  
E  
G  
R  
A  
N  
D  
A  
N  
G  
L  
E

# Thaon-les-Vosges

## Territoire zéro chômeur de longue durée

Depuis janvier 2023, Thaon-les-Vosges est officiellement territoire **habilité TZCLD**, rejoignant une expérimentation nationale initiée en 2016. Elle devient ainsi le 48<sup>e</sup> territoire en France, le 3<sup>e</sup> dans le Grand Est et le 1<sup>er</sup> dans les Vosges.

Le projet Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) repose sur un principe fort issu du préambule de la Constitution de 1946 : « Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi. » Il vise à proposer une solution à toute personne durablement privée d'emploi, en mobilisant les compétences de chacun, les besoins du territoire et les moyens financiers existants.



### Trois convictions clés :

- **Personne n'est inemployable**, lorsque l'emploi est adapté.
- **Le travail ne manque pas**, à condition de sortir du seul critère de rentabilité.
- **L'argent ne manque pas**, car l'inactivité coûte plus cher que l'emploi.

Le **Comité Local pour l'Emploi (CLE)**, présidé par le Maire, pilote le droit à l'emploi sur le territoire. Il réunit les acteurs locaux pour mettre en œuvre ce droit à l'emploi.

### Principes Fondamentaux du projet TZCLD :

- **Participation des personnes concernées** : Le projet s'appuie sur la mobilisation et la participation des personnes privées durablement d'emploi, qui sont invitées à contribuer activement.
- **Coopération territoriale** : Les acteurs locaux mettent en œuvre des solutions adaptées pour offrir des emplois décent et accessibles à tous les volontaires.
- **Création d'emplois** : Des emplois supplémentaires sont créés dans les Entreprises à But d'Emploi (EBE), qui recrutent sans sélection, en CDI, au SMIC, en fonction des compétences et souhaits des personnes, pour développer des activités utiles au territoire.

### Un projet pour qui ?

- Être privé d'emploi depuis plus d'un an
- Résider à Thaon-les-Vosges depuis au moins six mois

### L'équipe projet :

**Cheffe de projet** : Jennifer MAURICE Chargé de mission "Accompagnement Socio-Professionnel"

#### Les missions de l'équipe projet se répartissent en 3 ensembles :

- Coordination du projet, mobilisation du territoire et relations avec les parties prenantes du projet,
- Information, mobilisation et accompagnement des personnes privées d'emploi, relation avec l'écosystème de l'accompagnement socio-professionnel,
- Identification et développement d'activités qui seront portées par l'EBE, en lien avec la direction et les acteurs économiques du territoire.

### Contact :

Tél. 07 83 56 63 06  
tzcl.d.thaon@gmail.com

### Quelques CHIFFRES

**356** personnes privées durablement d'emploi rencontrées par TZCLD 88

**270** personnes déclarées volontaires

**56** CDI signés avec l'EBE l'ABEL initiative

**28** CDI hors EBE

**Un nombre significatif de personnes ayant décrocher un CDD**, une place en structure d'insertion ou en intérim

# Deux Ans d'emploi pour l'Entreprise à But d'Emploi L'Abel Initiative

Depuis deux ans, l'Abel Initiative offre une seconde chance à ceux privés durablement d'emploi, avec 56 salariés, dont 51 en CDI à temps choisi. Inscrite dans l'expérimentation Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée à Thaon-les-Vosges, l'initiative s'est développée et propose des activités utiles aux particuliers, entreprises et partenaires.



Activités à But d'Emplois Locaux

## Qu'est-ce qu'une entreprise à but d'emploi (EBE) ?

Une entreprise à but d'emploi (EBE) est une entreprise de l'économie, conventionnée par le territoire sur lequel elle est implantée et le Fonds d'expérimentation. Cette entreprise a pour fonction première de produire des emplois supplémentaires manquants sur le territoire et adaptés aux personnes privées durablement d'emploi habitantes du territoire, qu'elle embauche sur proposition du comité local pour l'emploi (CLE), en contrat à durée indéterminée (CDI) et à temps choisi.

Les emplois qu'elle produit sont dits supplémentaires ; autrement dit, ils ne concurrencent pas les emplois existants sur le territoire et viennent en soutien du tissu économique local.



## Trois sites sur le territoire communal :

### La recyclerie/ressourcerie (45 rue de Lorraine)

Vente d'objets d'occasion, atelier de réparation de vélos, électroménagers, et petits appareils de jardinage. Ouvert du mardi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h.

### La COOP (Place Jules Ferry)

Vente de livres d'occasion, retouches de vêtements, soins esthétiques et coiffure solidaire (sur rendez-vous, sous conditions de ressources).

Librairie ouverte du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h à 17h.

Coiffure et esthétique solidaires ouverts les mardi et jeudi, de 8h à 12h et de 13h à 17h ; ainsi que le vendredi de 8h à 12h.

Couture : 8h30-12h et 13h30-17h sauf le vendredi après-midi

### Site des Aviots

Fabrication d'objets en bois et bois/métal, ainsi que des toilettes sèches pour événements (location, entretien et fabrication sur mesure).

### Une gamme de services est également proposée aux entreprises et collectivités :

Ramassage de cartons, entretien de composteurs collectifs, en partenariat avec le Sicovad, ramassage des encombrants, débarques de caves collectives et livraison de repas et paniers légumes.

Pour plus d'informations, contactez-nous au 03 54 55 72 02 ou direction@labelinitiative.fr

# Interview Nathalie BOSSER

Salariée de l'Abel Initiative  
à la Recyclerie/Ressourcerie



- Nathalie, peux-tu te présenter en quelques mots ?

En tant que mère au foyer, voyant mes enfants grandir, ma volonté a été de trouver une activité professionnelle, rémunératrice, me permettant de m'épanouir personnellement.

- Peux-tu nous expliquer ton parcours au sein de l'Abel Initiative ?

Après 18 mois de volontariat dans le cadre de TZCLD88, j'ai été embauché le 01/04/2023, au sein de l'EBE et positionnée à la recyclerie. Cela m'a permis de découvrir le travail en équipe, de rencontrer des collègues bienveillants. Depuis cette date, je suis à même d'occuper plusieurs postes au sein de la recyclerie.

- De quoi est tu la plus fière ?

D'avoir repris confiance en moi. Je remercie mes collègues du soutien important qu'ils m'ont apporté dans mon parcours.

## Semaine du laboratoire des travaux utiles du 12 au 16 mai 2025

L'EBE l'Abel Initiative ouvrira ses portes au public sur les trois sites, le **mercredi 13 Mai 2025** de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 :

- La recyclerie/ressourcerie (45 rue de Lorraine)
- La COOP (Place Jules Ferry)
- Site des Aviots



# L'Association Intermédiaire Espoir

## Un acteur local de l'insertion professionnelle



L'Association Intermédiaire Espoir, fondée en août 1987, est une structure d'insertion par l'activité économique. Elle met à disposition des personnes en difficulté des contrats de travail temporaires, afin de favoriser leur réinsertion sociale et professionnelle. Ces prestations sont proposées à des particuliers, des entreprises, des collectivités et des associations. Depuis sa création, l'association a accompagné plus de 2000 salariés en insertion, tout en répondant aux besoins de plus de 2000 donneurs d'ordres.

L'association, qui emploie une équipe de 12 bénévoles, 5 permanents et 1 contrat aidé, intervient sur les secteurs de Thaon-les-Vosges, Rambervillers et Charmes. Chaque année, près de 100 salariés en insertion sont accompagnés. Espoir se modernise constamment pour offrir des services de qualité et répondre aux enjeux du marché du travail tout en soutenant l'insertion des personnes éloignées de l'emploi.

Le siège de l'Association Intermédiaire Espoir se situe au 61 avenue Pasteur à Thaon-les-Vosges.

### Pourquoi faire appel à l'Association Espoir ?

- Des **prestations de qualité** à des tarifs attractifs
- Un **engagement dans une démarche RSE** (Responsabilité Sociétale des Entreprises)
- Une **prise en charge complète** des démarches administratives
- La possibilité de **bénéficier de réductions fiscales** (crédit d'impôt de 50% sous conditions pour les particuliers)
- Le **soutien à la création d'emplois** locaux et à l'insertion professionnelle

### Services à destination des professionnels :

- Entretien des locaux (bureaux, magasins, écoles, etc.)
- Entretien des espaces verts (jardinage, tonte, taille, déneigement, etc.)

- Petits travaux divers (peinture, montage de meubles, manutention, etc.)
- Distribution de flyers
- Mise à disposition de personnel (ATSEM, agent d'entretien, animateur périscolaire, etc.)

### Services à destination des particuliers :

- Aide-ménagère
- Garde d'enfants de plus de 3 ans
- Entretien des espaces extérieurs
- Petits travaux divers (peinture, montage de meubles, etc.)
- Aide pour les courses, aide administrative, aide au déménagement
- Entretien des sépultures
- Services en salle lors d'événements (mariages, anniversaires)

### Comment faire appel aux services?

Il suffit de contacter l'Association Intermédiaire Espoir au **03.29.29.46.35**

ou de consulter le site web à l'adresse [www.espoirinsertion.com](http://www.espoirinsertion.com),

ainsi que les pages **Facebook et LinkedIn** pour suivre l'actualité de l'association.



# Le Lavoir d'Espoir

Un acteur local pour l'insertion professionnelle et la qualité des services



Le Lavoir d'Espoir, basé à Thaon-les-Vosges, est un Atelier et Chantier d'Insertion (ACI) créé en 2013 par l'Association Espoir. À ses débuts, le chantier traitait environ 800 kg de linge par mois, avec une petite équipe de salariés en insertion et 2 permanents. Aujourd'hui, ce sont près de 13 tonnes de linge qui sont traitées chaque mois, grâce à une équipe renforcée composée d'une directrice, d'une coordinatrice, de 4 encadrants techniques et de près de 35 salariés en insertion. Depuis 2015, le Lavoir d'Espoir est installé sur la zone Inova 3000, où les locaux ont été aménagés pour offrir des conditions de travail optimales.

Le matériel utilisé est régulièrement renouvelé pour garantir des services de qualité, en conformité avec les normes RABC et la marche en avant. Une antenne du Lavoir a également été ouverte au sein de l'EHPAD Jean Moye à Essegney.

## Prestations proposées par le Lavoir d'Espoir

### Pour les professionnels :

- Retrait et dépôt du linge
- Tri, identification et marquage pour une traçabilité
- Lavage, entretien et repassage
- Petites coutures
- Dépôt du linge propre
- Prestations de repassage pour les salariés (via des CE par exemple)

### Pour les particuliers :

- Lavage et séchage de couettes

### - Repassage

Plusieurs établissements, tels que des gîtes, EHPAD et entreprises privées, font déjà confiance au Lavoir d'Espoir pour leurs besoins en linge.

## Pourquoi faire appel au Lavoir d'Espoir ?

- Bénéficier de prestations de qualité à des tarifs attractifs
- S'engager dans une démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)
- Respect des normes d'hygiène et RABC
- Soutenir la création d'emplois locaux

## Pour toute information

Contactez le Lavoir d'Espoir au **03.29.31.04.57**,  
ou consultez leur site web **www.espoirinsertion.com**  
et leurs pages **Facebook** et **LinkedIn**.

# LE FESTIVAL DES PLAISIRS TOUS VÉLOS

# ENJOY VELOS EPINAL & SON AGGLOMÉRATION

2, 3 & 4  
MAI

2025



[enjoyvelos.com](http://enjoyvelos.com)



SALON TESTS VÉLOS | ÉPREUVES | VÉLOTOURISME | DÉGUSTATIONS

TERROIRES

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
ÉPINAL

La Région  
**Grand Est**

ville  
d'Épinal

**LA VIE EN VOSGES**  
le Département

SPONSORS

**LOISIBIKE**  
Spécialiste vélos électriques et éoliens

ORGANISATEURS

**VELO VERT**

VELOCLUB  
SPINALIEN

Les Amis de Vélo  
Trottoirs à VTT

**OCF**  
OCCITANIE Cyclisme & Sport Handball

INSTITUT  
FRANÇAIS

**FF  
velo**

FÉDÉRATION  
FRANÇAISE  
DE CYCLISME

ENCADREMENTS

**EC  
MANIFESTATIONS  
VOSGES**

**SECTEUR  
EXPO**

# Comprendre le budget municipal 2025



Un budget municipal équilibré

**18 096 815 €**

Dont la moitié  
en dépenses d'investissement



**50%**

du budget concernent  
l'investissement :  
un niveau record



Une fiscalité stable

**43,21%**

C'est le taux de la taxe foncière  
(sur le bâti) à Thaon-les-Vosges



**5,2 M€**

pour le programme  
de voirie

**Stabilité des dépenses de fonctionnement,**  
malgré une baisse des recettes

Quand la mairie dépense 100€  
**où vont-ils ?**



0,5€	Culture
0,5€	Insertion et handicap
1€	Animation
0,6€	Développement économique
1,7€	Solidarité et santé
3,2€	Habitat et mobilité
2,3€	Sécurité et citoyenneté
3,4€	Sports
9,6€	Cadre de vie
13,2€	Jeunesse
31,8€	Travaux de voirie
32,2€	Fonctionnement général

Quand la mairie reçoit 100€  
**d'où viennent-ils ?**



**33,8€**  
Impôts locaux  
(taxe foncière,  
attribution  
compensation CAE)

**30,5€**

Emprunts

**15,4€**

Dotation  
de l'Etat

**7,3€**

Compensation  
TVA (soutien  
aux dépenses  
par l'Etat)

**1,8€**

Vente de  
terrains

**5,3€**

Subventions  
travaux  
(Etat, Région,  
Département...)

**2,9€**

Produits  
des services  
(cantine,  
garderie)

**3€**

Autres recettes  
diverses

BUDGET

# C'est inscrit au budget !

## Enfance et jeunesse :

- Subvention au CSCAL
- Restauration scolaire et accueils périscolaires
- Sorties scolaires
- Festival Parc en...chanté
- Cérémonie de remise de calculatrices et de valorisation des diplômés
- Passeport du civisme
- Ecole des champions
- Travaux du CSCAL

## Sport :

- Etoiles sportives
- Fête du sport et manifestations sportives
- Enjoy Vélo
- Sport dans les quartiers
- Subvention aux associations sportives
- Travaux sur les équipements communautaires

## Sécurité et citoyenneté :

- Police Municipale
- Cérémonies patriotiques
- Vidéosurveillance
- Gestion des animaux

## Cadre de vie et développement durable :

- Végétalisation du centre ville
- Opération de revitalisation du territoire
- Journées de la forêt
- Mise en valeur des places et placettes
- Verger conservatoire
- Rénovation des cimetières
- Mobilier urbain

## Animations :

- Fête foraine
- Carnaval
- Saint nicolas
- Fête des parcs
- Fête de la musique
- Karaoké
- Festivités du 14 juillet
- Subventions aux associations

## Développement culturel :

- Cinéma en plein air
- Création d'une fresque
- Concerts et guinguettes
- Festival Rock
- Pièces de théâtre

## Développement économique :

- Recherche de nouveaux commerces
- Mise en place d'un programme de fidélité
- Promotion du tissu commerçant

## Insertion et handicap :

- Jobs d'été
- Handicap's en fête
- Actions de sensibilisation au handicap dans les écoles
- Accompagnement de l'association territoire zéro chômeurs et des demandeurs d'emploi

## Solidarité et santé :

- Organisation de moments de convivialité
- Portage de repas
- Bourse au permis, bourse séniors, téléalarme...

## Habitat et mobilités :

- Entretien des routes et travaux de voirie
- Semaine de la mobilité
- Développement des mobilités douces
- Aides aux logements vacants et aux ravalements de façades

## Programme de voirie :

- Rue de Lorraine
- Rue de la Charité
- Lotissement de la Plaine
- Voie d'Illet
- Faubourg de Domèvre
- Rue Dutac/Aulnes

# Interview

## Denis Baptiste

**Quelles sont les économies réalisées grâce aux actions menées ?**

Les coûts liés aux dépenses d'énergie ont particulièrement fluctué ces dernières années et pris une place non négligeable dans les budgets. Outre des renégociations de contrats quand cela était possible, les investissements ont bien évidemment intégré ces données comme par exemple lors de la rénovation de l'ex-école Jules Ferry, devenue la Coop, ou lors des travaux de l'école maternelle de Bouxières sans oublier sur ce même projet l'implantation de panneaux solaires. Une importante décision pour l'avenir a été prise à savoir la mise en œuvre du réseau de chaleur, pour lequel les travaux sont actuellement visibles dans la cité, et qui apportera notamment une garantie de maîtrise des coûts sur de nombreuses années.

En parallèle, un suivi et un questionnement régulier ont été mis en place sur les coûts et les consommations visant à déceler des anomalies de consommation, de mauvais paramétrages ou encore des possibilités d'amélioration découlant de l'observation et du bon sens. Il ne s'agit pas là de faire des économies mirobolantes mais de compiler des actions qui permettent chaque année des économies d'environ 10 000€.

**Quelles mesures spécifiques ont été mises en place par la commune pour favoriser ces économies ?**

Dans le cadre de ce suivi, l'utilisation et l'analyse des audits énergétiques réalisés permettent de déclencher notamment des actions telles que le relamping led de salle et locaux, le changement de radiateurs électriques par de nouvelles générations de matériel plus efficaces et sobres ou simplement l'optimisation d'utilisation de certains locaux.

Dans de grosses installations de chauffage telles que l'école de Gohypré, la mise en œuvre d'une gestion des températures pièce



par pièce par des capteurs permettent déjà, par exemple, de piloter à distance les changements à effectuer suite à une occupation supplémentaire ou à l'inverse une absence inopinée. Ceci devrait être opérationnel pour l'hiver prochain.

D'autres observations permettent d'affiner les puissances souscrites et donc les coûts associés tels que ceux liés à l'acheminement.

Et bien sûr l'observation régulière des consommations permet, si besoin, de vérifier la présence d'une éventuelle anomalie ou, au contraire, la présence d'une source d'amélioration potentielle.

**Selon vous, comment faire davantage d'économie d'énergie, tant au niveau de la commune que des habitants ?**

Toute économie passera par la réalisation de travaux d'isolation et de ventilation notamment, voire par un type de chauffage adapté à l'habitat et aux évolutions réglementaires. Il convient alors de s'adresser à des organismes de conseil et à des entreprises reconnues pour éviter toute déconvenue.

A titre individuel, le bon sens est de mise. Par exemple : passer ses éclairages en led, vérifier la consommation des appareils électriques que l'on acquiert et éviter leur surdimensionnement par rapport à votre besoin, utiliser la touche "départ différé" si l'on a souscrit des heures creuses, éventuellement mettre hors tension des appareils non utilisés et en veille, réduire les temps de douche et préférer cette dernière au bain....

**Pour les particuliers**

**Maison de l'Habitat et du Territoire au 1 Avenue Dutac à Épinal**

# Le Réseau de Chaleur Urbain

Porté par la Ville et géré par ENGIE avec le soutien de Terr Enr, le **Réseau de Chaleur Urbain (RCU)** permettra d'alimenter en énergie renouvelable plusieurs bâtiments publics et logements. La société THAONENERGIE a été créée pour assurer sa gestion.

- **49 sous-stations** reliées à des bâtiments communaux, de la CAE, de VOSGELIS, du Département et de la Région.
- **10 GWh** de chaleur distribués, soit l'équivalent de **1 395 logements**.
- Une **chaufferie biomasse de 2,5 MW** (95 % d'EnR) limitera les émissions de CO<sub>2</sub> (71 250 t évitées sur 23 ans).
- Un **réseau de 6,6 km** avec un rendement de 88 %.

## OÙ EN SOMMES-NOUS ?

### RÉALISÉ :

Les Aviots / Parcs de la Rotonde.

### EN COURS :

Prairie Claudel, COOP.

### À VENIR :

Rotonde, quartier de l'Europe, gymnase de l'Europe

## CALENDRIER des travaux

- **Fév. 2025 :** Début des travaux (chaufferie et réseau).
- **Août 2025 :** Fin de la pose des canalisations.
- **Déc. 2025 :** Mise en service de la chaudière biomasse.

Rendez-vous sur Rezomee pour consulter le calendrier des travaux.



Un projet structurant pour une énergie plus propre et plus durable !

## Réunions publiques

de la Rue de Lorraine, Rue des Aulnes et Dutac, Lotissement Voye d'Ilet : point d'avancement des travaux, calendrier et impacts.



Des réunions publiques ont été organisées pour informer les habitants des travaux en cours sur la commune et de leur impact. Ces rencontres ont permis de faire le point sur le calendrier des travaux et d'échanger sur les éventuels désagréments à venir. Ces réunions ont été un moment important pour échanger directement avec les riverains et répondre à leurs questions sur les travaux en cours.

TRAVAUX

# Travaux

## Fin des travaux à l'école de Girmont avec une aire de jeu

Les travaux à l'école de Girmont ont pris fin avec la réouverture de la cour après les vacances de février. Ces aménagements, réalisés exclusivement en interne, comprennent la pose de nouvelles marches et de garde-corps. Les jeux ont été repositionnés par nos agents, et la surface sous les équipements a été réaménagée pour garantir un espace de jeu sécurisé et agréable.



## Début végétalisation centre-ville

### transition écologique (récupérateur d'eau de pluie, îlots de fraîcheur, accord commerçants)

La commune de Thaon les Vosges souhaite améliorer le cadre de vie en engageant un projet de végétalisation du centre-ville en commençant par les rues Alsace, Lorraine et Fusillés.

#### Les objectifs :

- **Réduire le ruissellement** – Absorption de la pluie par les îlots pour alimenter les végétaux, au lieu de charger le réseau d'eau pluviale.
- **Développer des îlots de fraîcheur** – Les arbres au sein de leur développement vont jouer leur rôle de climatiseur naturel l'été en apportant de l'ombre et de la fraîcheur.
- **Favoriser la biodiversité en ville** – Les plantations vont attirer les insectes pollinisateurs et améliorer la qualité du sol.
- **Améliorer le cadre de vie** – Les rues seront plus végétalisées et ombragées pendant la période estivale et donneront envies aux piétons de cheminer dans les zones commerçantes du centre-ville tout en permettant de garder la fraîcheur aux abords des bâtiments.

Les plantations dans les massifs seront adaptées à la nature et la profondeur du sol, à l'environnement en rapport à la réglementation d'urbanisme et de sécurité routière.



## Places Lavoisier et Oberkampf

Les travaux d'aménagement des places et placettes de la commune se poursuivent.

### Place Lavoisier

Commencés fin janvier 2025, ces travaux comprennent la plantation de nouveaux arbres, l'installation de deux pergolas avec plantes grimpantes et deux bancs.

### Place Oberkampf

Démarrés fin février 2025, les travaux incluent la plantation de nouveaux arbres, une pergola avec banc, une table de pique-nique, des vivaces, une rivière sèche, un chemin en stabilisé et la reprise de la fontaine interne.

Ces aménagements visent à embellir ces espaces publics et les rendre plus agréables pour les habitants.



# La protection contre le frelon asiatique

(Suite à l'article paru dans le n°15)

D'année en année, le frelon asiatique, espèce invasive, se propage sur notre territoire vosgien. Ce nuisible devient une menace pour l'environnement surtout lorsque son bol alimentaire, à certaines périodes de l'année, est constitué à 40% d'abeilles, 30% de mouches, 20% de guêpes et 10 % autres insectes principalement pour en nourrir ses larves. Alors que sa piqûre n'est pas plus毒ique que celle d'un autre hyménoptère sauf pour les personnes allergiques. Cependant, il faut surtout éviter de s'approcher à moins de 5 mètres d'un nid afin d'éviter une attaque virulente fréquemment groupée.



Face à ce fléau, il serait souhaitable de mettre en place un plan de piégeage des fondatrices au printemps, quadrillant l'ensemble de notre commune avec des pièges conformes. Pour une meilleure gestion, un groupe de référents pourrait s'atteler à cette tâche

Avant que tout cela se mette en place, il est important de mieux connaître ce nuisible. C'est dans ce but qu'une **réunion d'informations est prévue le mercredi 14 mai 2025 au salon d'honneur de la Mairie de Thaon-les-Vosges.**

## Les sujets abordés seront :

- Le frelon asiatique de 2004 à 2024 sur le territoire français
- Reconnaître le frelon asiatique ou « vespa velutina nigrithorax »
- Son cycle annuel et ses différents lieux d'implantation
- Ses prédateurs
- Les périodes de piégeage,
- Différents pièges respectant la biodiversité vous seront présentés
- Mise en place d'un groupe de référents

## Nichoirs à mésanges

### Entretien de la biodiversité au parc de la Rotonde !

Nos agents des espaces verts ont procédé au nettoyage des nichoirs à mésanges installés dans les arbres du parc de la Rotonde.

#### Pourquoi vider les nichoirs ?

À la fin de la saison de nidification, il est essentiel de nettoyer les nichoirs pour retirer les anciens nids. Cela permet :

- ✓ **D'éviter** la propagation de parasites et maladies.
- ✓ **De préparer** un abri sain pour la prochaine saison.
- ✓ **D'encourager** les mésanges à revenir nicher au printemps.



Un beau geste pour

la préservation de la biodiversité locale !

LA VIE DANS LE CADRE

# BIEN VIVRE ENSEMBLE

## Respectons la Tranquillité de Tous !

La qualité de vie de notre commune repose sur le respect mutuel et l'application de quelques règles simples du « bien vivre ensemble ». Parmi elles, la gestion du bruit est essentielle pour préserver la tranquillité de chacun.

La qualité de vie de notre commune repose sur le respect mutuel et l'application de quelques règles simples du « bien vivre ensemble ». Parmi elles, la gestion du bruit est essentielle pour préserver la tranquillité de chacun.

### TRAVAUX ET NUISANCES SONORES :

#### Quels horaires respecter ?

Conformément aux arrêtés préfectoral et communal en vigueur dans les Vosges et sur la commune, l'usage d'outils et d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore (tondeuses, perceuses, tronçonneuses, etc.) est autorisé uniquement aux horaires suivants :

- **Jours ouvrés (lundi au vendredi) :**  
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- **Samedi :**  
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- **Dimanche et jours fériés :**  
de 10h00 à 12h00 uniquement

Tout non-respect de ces horaires peut être sanctionné selon la réglementation en vigueur.

D'autres comportements sont à éviter pour garantir la sérénité du voisinage :

- **Musique et fêtes bruyantes** prolongées
- **Chien aboyant** de manière excessive
- **Dépôts sauvages** et non-respect des jours de collecte des déchets

Adoptons ensemble des attitudes responsables et respectueux ! Un simple effort de chacun permet de préserver un cadre de vie agréable pour tous.

### ENTRETIEN DES HAIES :

Avec l'arrivée du printemps, et à partir du 16 mars jusqu'au 15 août 2025 inclus, il sera interdit de tailler ses haies (sauf en cas d'urgence, notamment les travaux nécessaires à la sécurité, à la sécurisation et occasionnant une gêne en limite de propriété ou sur le domaine public).

En effet, le Préfet du département des Vosges a signé l'arrêté n° O52/2025/DDT le 04/03/2025, interdisant la taille de haie durant la période de nidification des oiseaux.

Cet arrêté a été mis en place en raison du déclin de la population de nombreux oiseaux, afin de ne pas les déranger pendant leur reproduction. Les autres habitants des haies tels que les petits mammifères, les amphibiens et les insectes butinants sont également concernés par cette décision de protection.

**Mr le Maire appelle ainsi tous les administrés, malgré les contraintes préfectorales et la période de nidification, à apporter un intérêt particulier à l'entretien de leurs haies. Il insiste sur l'importance de veiller à ce que celles-ci n'occasionnent aucun empiètement sur le domaine public. Un entretien régulier et respectueux des règles en vigueur contribue à préserver la biodiversité et à garantir la sécurité et la tranquillité de chacun.**

#### Petit rappel sur la définition d'une haie :

linéaires d'arbres, arbustes et/ou arbrisseaux dont la largeur est inférieure à 10 m.

Nous sommes tous concernés par cet arrêté, particuliers, professionnels du paysage et agriculteurs et collectivités.

En revanche, des travaux de taille sur des arbustes isolés ou autres sont autorisés tant que cela ne constitue pas une haie et que personne n'y a élu domicile.

**Pour plus d'informations, contacter directement la Police Municipale  
au 03.29.39.01.17 ou au 06.07.45.94.08**

# Travaux de la Résidence Arlequin

La résidence Arlequin fait peau neuve avec d'importants travaux d'isolation thermique, un projet mené par la copropriété dans une démarche d'efficacité énergétique et de respect de l'environnement.

L'isolation des murs et des combles a été réalisée à l'aide de matériaux bio-sourcés, permettant une réduction significative des pertes de chaleur. Grâce à ces améliorations, les économies d'énergie sont estimées à environ 40 %, un gain considérable tant pour les occupants que pour la planète.

En parallèle, une partie des eaux pluviales issues de la toiture sera désormais infiltrée directement sur la parcelle. Cette gestion optimisée des eaux de pluie contribue à limiter le ruissellement et favorise une meilleure absorption naturelle, réduisant ainsi les risques de saturation des réseaux d'évacuation.

Ces travaux illustrent la volonté de moderniser et de rendre plus durables les habitations, en conciliant confort et respect de l'environnement.



## Nettoyage et entretien des chéneaux

un travail essentiel pour la préservation des bâtiments communaux

Durant un mois, les agents municipaux ont mené une vaste opération d'entretien des chéneaux sur l'ensemble des bâtiments de la commune. Grâce à l'utilisation d'une nacelle, ils ont pu accéder aux gouttières afin de les nettoyer en profondeur et d'assurer leur bon fonctionnement.

Cette intervention a également été l'occasion de réaliser diverses réparations et d'installer des crapaudines. Ces dispositifs permettent d'empêcher les feuilles et autres débris de boucher les évacuations d'eau, limitant ainsi les risques d'infiltration et de dégradation des structures.

Ces travaux s'inscrivent dans la politique d'entretien régulier du patrimoine communal, garantissant ainsi la pérennité des infrastructures et le confort des usagers.



## Chef d'un jour

### Colette partage un repas en famille à l'Ehpad les Jardins des Cuvières

À l'Ehpad les Jardins des Cuvières, une résidente redécouvre le plaisir de cuisiner grâce au projet « Chef d'un jour », imaginé par Christopher Colson, responsable cuisine. Colette Leguil, première participante, a eu l'opportunité d'inviter sa famille à partager un repas, comme elle le faisait autrefois chez elle. Après avoir choisi son menu, Colette a fait les courses avec l'aide du responsable, avant de se mettre aux fourneaux le jour J. Au menu : apéritif, salade de betteraves, sauté de dinde aux champignons, purée maison, fromage et salade de fruits frais. L'expérience a permis à Colette et ses proches de vivre un moment convivial, tout en retrouvant des habitudes familiales.



## Retour sur

### le spectacle de Mademoiselle Serge à Thaon-les-Vosges Un moment de solidarité pour Émile

Le 15 février 2025, la salle Verdun de Thaon-les-Vosges a vibré au rythme du spectacle de Mademoiselle Serge, organisé pour soutenir l'association « À travers le regard d'Émile ». Un événement qui a réuni de nombreux spectateurs dans une ambiance chaleureuse et solidaire, tous réunis pour apporter leur soutien à Émile, un petit garçon autiste.

Les bénéfices de la soirée ont été entièrement reversés à l'association, afin de permettre à Émile de bénéficier d'un accompagnement adapté à ses besoins. Mademoiselle Serge a captivé le public avec une performance émouvante, alliant humour et émotion, dans un cadre propice à la solidarité.

Cet événement a non seulement permis de récolter des fonds importants pour l'association, mais a également sensibilisé le public aux défis que rencontrent les enfants autistes. Un grand merci à tous ceux qui ont participé à cette belle soirée et contribué à faire de cet événement un véritable succès.



# Journée des droits des femmes

## concert, actions avec les adolescents du CSCAL

### Semaine des Droits des Femmes : « Entre Lune et Soleils » à Thaon-les-Vosges

Dans le cadre de la célébration de la Journée Internationale des Droits des Femmes, la Ville de Thaon-les-Vosges, en partenariat avec le Centre Social Arts et Loisirs, a organisé une série d'événements autour du projet artistique et musical « Entre Lune et Soleils », porté par l'auteure-compositrice-interprète Pascale Gueillet et le musicien Jean-François Thoré. Cette semaine riche en rencontres, ateliers et performances a été l'occasion de mettre en lumière des figures féminines inspirantes et de sensibiliser le public aux enjeux de l'égalité, du handicap, et de la différence dans notre société.

#### Mardi 4 mars

#### Atelier musical avec les artistes

Le coup d'envoi de la semaine a été donné avec un atelier musical animé par Pascale Gueillet et Jean-François Thoré. L'événement a rassemblé les adolescents du Centre Social Arts et Loisirs autour de la création musicale. Cette rencontre a permis aux jeunes de s'explorer à travers les sonorités et de créer une ambiance musicale en lien avec les thématiques féminines abordées dans le projet « Entre Lune et Soleils ». L'atelier s'est déroulé de 19h à 22h au Studio La Souris Verte, rue du Marché, à Thaon-les-Vosges.



#### Jeudi 6 mars

#### Rencontre avec l'IME de Châtel-sur-Moselle et atelier musical

L'après-midi du 6 mars a été marqué par une rencontre inspirante avec des jeunes de l'IME de Châtel-sur-Moselle. Ce moment d'échange a permis de découvrir les parcours exceptionnels de femmes telles que Jane Goodall et Jo-

séphine Baker, mises en lumière dans l'album « 13 Lunes » de Pascale Gueillet. L'objectif était d'inciter les jeunes à réfléchir à l'impact de ces figures féminines dans la lutte pour les droits des femmes et les causes environnementales.

Dans la soirée, un autre atelier musical a été proposé avec les artistes, cette fois-ci à l'Auditorium Clémentine Delait de Thaon-les-Vosges, où les adolescents ont pu peaufiner leur propre création musicale dans le cadre du projet.

#### Vendredi 7 mars

#### Cercle de parole avec des soignantes

Le 7 mars, la Médiathèque de Thaon-les-Vosges a accueilli un cercle de parole réunissant des soignantes des institutions thaonaises. Ce moment de réflexion a été consacré aux figures féminines inspirantes et a permis de discuter de la vieillesse, du handicap, et de la différence dans notre société. Un hommage particulier a été rendu à Clémentine Delait, une femme emblématique de la région, et figure de la photographie.

#### Samedi 8 mars

#### Clôture de la semaine avec un concert

La semaine s'est clôturée de manière musicale avec le concert tant attendu « Entre Lune et Soleils », à 20h30 à l'Auditorium Clémentine Delait. Ce concert, porté par Pascale Gueillet et Jean-François Thoré, a mis en valeur les créations du groupe d'adolescents du Centre Social Arts et Loisirs. Ces jeunes artistes, âgés de 13 à 20 ans, ont offert la première partie du concert, en interprétant les morceaux qu'ils avaient créés lors des ateliers précédents. Ce moment d'émotion et de partage a été l'occasion de célébrer la créativité et la jeunesse, tout en honorant la thématique des droits des femmes à travers la musique.



## BOOJE

Bougez en bus, en train et à vélo, selon vos envies ! Ce dispositif permet des déplacements sur le périmètre de la CAE avec un abonnement à tarif réduit pour les personnes de plus de 65 ans. La formule inclut, selon votre choix, des trajets en bus Thaon-Epinal, bus de ville ligne 8 et celles d'Epinal, le train et les vélos Vilvolt.

### Des tarifs adaptés à chaque rythme de déplacement :

du voyage à l'unité valable 1 heure à l'abonnement forfaitaire annuel proposé en facilité de paiement par prélèvement mensuel.

Se déplacer à l'Agence des mobilités dans la continuité de la gare d'Epinal ou CAE.

**transports@agglo-epinal.fr**

**03 56 32 12 12**

**mobilites@agglo-epinal.fr**



<https://booje.fr>

## Cap'Imagine

un service de transport adapté aux besoins de mobilité



## Cap'Imagine

**Vous rencontrez des difficultés de mobilité et vous ne pouvez pas utiliser les lignes de transport collectifs ? Un transport adapté à votre situation vous est proposé !**

La Communauté d'Agglomération d'Épinal (CAE) propose avec le service Cap'Imagine, sous conditions, une prise en charge de porte à porte pour vos déplacements locaux. Ce service fonctionne du lundi au samedi inclus, de 7h30 à 19h30 (hors jours fériés) pour un tarif maximal de 1€. Toutefois, les déplacements vers les établissements médicaux, sociaux ou médico-sociaux couverts par un bon de transport de l'assurance maladie ne relèvent pas de Cap'Imagine.

### Un service qui change le quotidien

Mauricette Gérardin, résidante à Thaon-les-Vosges, utilise ce service régulièrement. "Cap'Imagine m'a permis de retrouver une certaine autonomie. Je peux aller faire mes courses, rendre visite à des amis ou encore me rendre à des rendez-vous sans dépendre de mes proches. Les conducteurs sont bienveillants et le service est vraiment pratique !", témoigne-t-elle.

### Comment s'inscrire ?

Le dossier d'inscription est disponible sur le site de la Communauté d'Agglomération d'Épinal : [www.agglo-epinal.fr](http://www.agglo-epinal.fr). Il peut aussi être retiré directement auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). N'attendez plus pour profiter de ce service facilitant vos déplacements au quotidien !

SOLIDARITÉ

# Retour sur le recensement

Le recensement 2025 s'est terminé le 22 février dernier.



Si les résultats officiels ne seront promulgués qu'en fin d'année par l'INSEE, les éléments recueillis permettent déjà de dire qu'un regain de population non négligeable est constaté par rapport au recensement 2019.

Mais pas que ! En effet, le nombre de logements recensés vacants est en baisse de 35%, prouvant ainsi que les mesures mises en place depuis 2022 portent leurs fruits.

Le nombre de foyers non enquêtés est quant à lui passé de 10% à 1,5% des logements de la commune, ce qui est exceptionnel, et dû en grande partie au travail de fourmi et à l'assiduité des 20 agents recenseurs recrutés pour l'occasion.

Bien que l'accueil de la population ait en grande majorité été très bon, nos agents ont parfois dû faire preuve d'ingéniosité pour remplir le précieux formulaire : sur le capot d'une voiture, à la caisse du supermarché, sur le comptoir du café du quartier....

Certaines situations cocasses resteront également dans les mémoires, mais ce qui se passe au recensement....reste au recensement !

Merci à tous pour votre participation à cette étape primordiale de la vie communale !

## Numérotation des habitations

### une obligation pour tous

Les adresses postales sont essentielles. Elles permettent principalement aux citoyens de se repérer et d'accéder à un ensemble de services. Elles sont standardisées et régies par des normes spécifiques. Il est donc indispensable de dénommer les rues et de numérotter les habitations.

Dans le cadre de son pouvoir de police, le Maire est compétent pour la gestion de la numérotation des habitations. À l'inverse, la dénomination des voies publiques relève de la compétence du conseil municipal.

Numéroter les habitations est obligatoire. En effet, le Maire a pour obligation d'établir et de transmettre au CDIF (centre des impôts fonciers) ainsi qu'au bureau du cadastre, la liste de l'ensemble des voies publiques et privées situées sur son territoire. Il doit également leur communiquer la numérotation des habitations et immeubles.

Les frais de numérotation des logements sont à la charge de la ville. La première plaque de numérotage est en effet offerte par la mairie.

Il appartient ensuite au propriétaire de procéder à l'entretien de sa plaque et, si besoin est, d'en acquérir une nouvelle à ses frais.

# L'ORT, QUESAKO ?

Une réunion publique a eu lieu le 20 mars dernier pour présenter l'opération de revitalisation du territoire ou l'ORT.



réhabiliter les friches urbaines, dans une perspective de mixité sociale, d'innovation et de développement durable.

Une étude, démarrée en septembre 2023, a permis de mettre en avant un périmètre, et 7 axes stratégiques, qui sont définis dans la convention établie avec la Communauté d'Agglomération et l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, dont par exemple disposer d'un parc de logements attractif en cœur de ville, proposer un centre-ville commerçant et agréable à parcourir, ou encore développer une ville conviviale au bord de l'eau et une ville-usine patrimoniale.

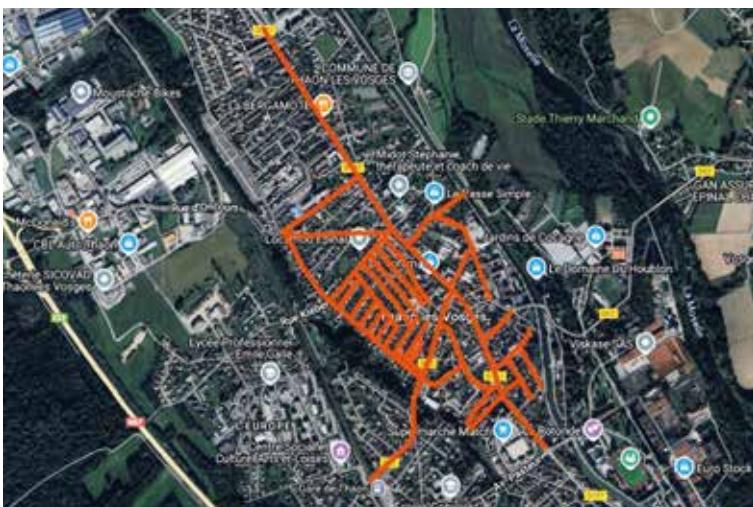
Grâce à ce dispositif, des aides peuvent être débloquées, à destination de la Commune mais également des propriétaires concernés par ces axes, s'appuyant sur les dispositifs Denormandie, le DIIF (Dispositif d'Intervention Immobilière et Foncière) et le VIR (Vente d'Immeuble à Rénover).

Des permanences mensuelles de la CAE ont lieu les premiers vendredis du mois de 13h30 à 17h00 à la Maison France Service, pendant lesquelles vous pouvez y rencontrer, sur rendez-vous, les conseillers rénovation.

## Et le permis de louer ?

En parallèle et complément de l'ORT, la Commune a décidé d'instaurer le permis de louer : **une mesure pour lutter contre l'habitat indigne et réhabiliter les centres anciens et permettant de rentrer dans les logements pour connaître l'état des biens immobiliers de la Commune.** Le permis de louer est un dispositif d'autorisation préalable à la mise en location, qui sera mis en place le 1er juillet prochain, géré par la Commune, qui a pour objectif de vérifier la conformité du logement par rapport aux critères de décence. Les propriétaires sur le périmètre du dispositif devront, au moins un mois avant la mise en location de leur bien, déposer une autorisation en mairie.

Renseignements au Service Urbanisme au 03-29-39-15-45.



## Urbanisme rappels des affichages obligatoires.

Vous venez d'obtenir un permis de construire, un permis d'aménager, un permis de démolir ou une décision de non opposition à une déclaration préalable de travaux ? Vous devez afficher cette autorisation sur votre terrain pour que tous vos voisins en soient informés. À partir du 1er jour d'affichage, ils peuvent déposer un recours contre l'autorisation d'urbanisme, dans un délai de 2 mois.

Vous devez afficher votre autorisation dès la notification de l'arrêté de permis ou dès la décision de non opposition de la mairie à votre déclaration préalable de travaux.

En l'absence de réponse écrite de la mairie dans le délai imparti, vous bénéficiez d'une autorisation tacite. Dans ce cas, dès la fin de ce délai, vous devez afficher le récépissé de dépôt du dossier.

L'affichage se fait sur un panneau rectangulaire d'au moins 80 centimètres de longueur et de largeur

Affiché sans interruption pendant toute la durée des travaux, le contenu doit être bien lisible de l'espace public.

L'absence d'affichage de l'autorisation d'urbanisme sur le terrain ne la rend pas illégale, mais elle allonge le délai de recours des tiers de 6 mois à partir de l'achèvement des travaux.

# LA FERME EN VILLE À THAON-LES-VOSGES



Baptême  
de tracteur

Parking Eglise de Thaon-les-Vosges

Dimanche 25 Mai 2025

DE 9H30 À 14H00



Course de  
Vaches  
Sauteuse



Exposition  
d'anciens  
véhicules  
agricoles



Piscine  
de Paille



Restauration par  
l'Association Beignets Rapés

# Portrait





# PORTRAIT

## Rencontre avec...

### Maud RUEZ ZARAGOZA

Nous avons rencontré Maud, Directrice de l'Enfance, de la Jeunesse, de l'Education et du Sport au sein de la mairie de Thaon-les-Vosges depuis février.

**Le Mag' : Bonjour Maud, peux-tu nous parler de ton parcours professionnel ?**

**MRZ :** Je suis issue du monde culturel, diplômée de la faculté de Lettres et d'un DUT Information Communication, spécialité métiers du livre. J'ai commencé ma carrière dans la collectivité territoriale comme bibliothécaire, avec une casquette « programmation culturelle ». Cela m'a amené tout doucement vers la direction de la Culture et l'évènementiel, avec un poste de responsable des projets culturels et des associations culturelles

Durant cette période, par passion de transmission, j'ai émis l'idée de me présenter au CAPES, ce qui m'a orientée vers un poste de coordination de l'aménagement du temps de l'enfant au sein d'une collectivité puis très logiquement vers une direction consacrée au parcours de l'enfant et de la jeunesse, où il y a tant à faire et .... me voilà !

**Le Mag' : Quel est ton rôle au sein d'une ville comme Thaon-les-Vosges ?**

**MRZ :** C'est un poste très large, multifonctionnel. Je dois assurer l'accueil dans les meilleures conditions des enfants en temps scolaire et périscolaire. Répondre aux attentes de la jeunesse et faire le lien avec les acteurs qui gravitent autour des jeunes de Thaon les Vosges. Sans oublier le suivi du volet sportif qui est omniprésent sur une Ville comme Thaon-les-Vosges, à l'image du tissu associatif de la Ville.

**Le Mag' : Quelles sont tes missions au quotidien ?**

**MRZ :** Je n'ai pas encore beaucoup de recul puisque j'occupe mon poste depuis le 25 février, mais chaque journée est différente, et particulièrement riche ! Je dois coordonner les actions autour de l'école et des loisirs de l'enfant. Je dois également mener à bien une pléiade d'évènements consacrés à l'enfance et la jeunesse, avec par exemple le festival parc en...chanté ou la soirée de mise à l'honneur des diplômés. Pour le volet sportif on pourra retrouver des événements comme l'école des champions ou la traditionnelle fête du sport.

Je supervise l'équipe de coordinateurs qui œuvre sur le temps périscolaire ainsi que la référente ATSEM et le référent sport, qui sont autant d'acteurs essentiels pour le bon déroulement des activités à destination des enfants.

**Le Mag' : Qu'est ce qui te plaît le plus dans ton métier ?**

**MRZ :** La diversité des missions, suivre mes valeurs et pouvoir être force de proposition.

**Le Mag' : Quelles sont les principales qualités à avoir dans un métier comme le tien ?**

**MRZ :** Je pense qu'il faut être rigoureux, maîtriser l'univers de l'administration et ne pas hésiter à s'investir. Aimer le travail en équipe et ne pas redouter la gestion de l'humain.

## Campagne de sterilisations des chats errants

Thaon-les-Vosges renouvelle son partenariat avec l'association Resca'Pattes

Dans la continuité des trois dernières années, la Ville à décidé de poursuivre son engagement envers le bien-être animal en renouvelant son partenariat avec l'association Resca'Pattes pour la stérilisation des chats errants sur la commune. Cette initiative vise à lutter contre la prolifération des chats errants et à améliorer les conditions de vie de ces animaux en toute sécurité.

### Comment Signaler un Chat Errant ?

Toute déclaration doit être faite auprès de la Police Municipale. L'association Resca'Pattes, composée de bénévoles, ne peut traiter directement les demandes. Les signalements sont pris en charge selon leur ordre de déclaration, sauf urgence.



La commune vous informe également qu'en raison de contraintes organisationnelles et pour permettre à chacun de recharger ses batteries, l'association observera une pause dans ses activités de juin à août 2025. L'association sera ravie de vous retrouver en

pleine forme à partir de septembre pour poursuivre la campagne.

Merci pour votre soutien et votre compréhension dans cette démarche essentielle pour le bien-être des animaux et la tranquillité publique.

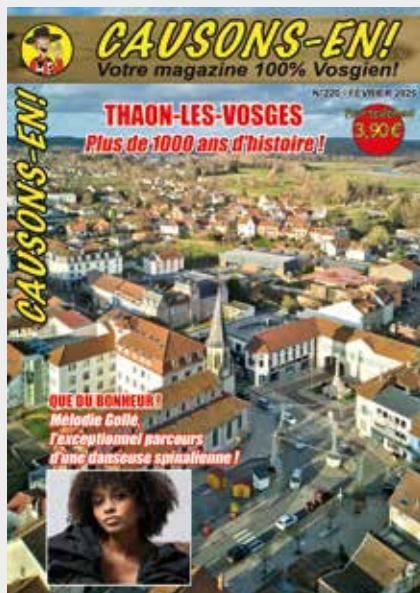
### QUELQUES CHIFFRES

**2024 :** 25 femelles et 13 mâles stérilisés,  
41 chatons adoptés

**Depuis 2020 :** 187 chats stérilisés  
(dont 118 femelles), 172 chatons adoptés

## Magasine Causons-en une initiative de la Ville à retrouver dans votre kiosque !

La Ville de Thaon-les-Vosges s'engage dans la mise en lumière de son patrimoine avec le magazine **Causons-en**. Ce support retrace l'histoire et met en avant les richesses de la commune. Un grand merci à Robert Chopat et à l'association du Patrimoine Thaonnais pour leur contribution précieuse à ce projet.



## AMENAGEMENT FONCIER de Girmont

La Commission Communale d'Aménagement Foncier de la commune a procédé au classement et à la reconnaissance des propriétés situées dans le périmètre d'aménagement foncier agricole forestier.

Ces éléments sont consultables salle Jean Hauer, à l'ancienne mairie de la commune déléguée de GIRMONT aux horaires suivants :

**Mardi 22 avril 2025 de 10h00 à 12h00 ;  
Mercredi 30 avril 2025 de 14h00 à 17h00 ;  
Lundi 5 mai 2025 de 9h00 à 12h00  
Mercredi 14 mai 2025 de 14h00 à 17h00.**

Par ailleurs, le Président de la Commission Communale et le géomètre tiendront une permanence en ce même lieu les samedis :

**26 avril 2025 de 9h00 à 12h00 et  
17 mai 2025 de 14h00 à 17h00 ainsi que  
le jeudi 22 mai 2025 de 9h00 à 11h00.**  
A cette occasion, ils pourront réceptionner les observations écrites sur papier libre des propriétaires.

## Le Portail Citoyen

Simplifiez vos démarches.

La Ville de Thaon-les-Vosges propose le portail citoyen **YPOK**, une plate-forme en ligne accessible 24h/24 pour faciliter vos démarches administratives.

Signalez un incident, demandez une surveillance de domicile ou prenez rendez-vous pour une carte d'identité/passeport, le tout en quelques clics, sans vous déplacer.

**Scannez le QR code ci-dessous** pour accéder directement au portail et commencer vos démarches en ligne !



## SAUR

Vos contacts pour l'eau et l'assainissement

### Par téléphone

(au coût d'un appel local)

► Pour votre dossier :

03 55 66 45 00

► En cas d'urgence :

03 60 56 40 49

### En point d'accueil

10 rue d'Oncourt, Zone Inova  
3000, Thaon-les-Vosges

► Mardi et jeudi : 9h - 12h

► Mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h

### En ligne

Retrouvez toutes les démarches et contacts sur **saur.fr** et via votre espace client.



## Un objet trouvé à Thaon-les-Vosges ? Voici la marche à suivre.

Depuis 2023, un arrêté municipal encadre la gestion des objets trouvés sur la voie publique. Ceux-ci doivent être remis à la Police Municipale ou à la Gendarmerie Nationale pour garantir leur enregistrement et leur restitution rapide.

### Où déposer un objet trouvé ?

► **Sur la voie publique :**

Dépôt auprès de la Police Municipale ou de la Gendarmerie de Thaon-les-Vosges (2 rue Jean-Marie Compas).

Horaires de la Gendarmerie :

Lundi au samedi : 8h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00

Dimanches et jours fériés : 9h00 - 12h00 / 15h00 - 18h00

► **Dans un établissement public :**

La gestion revient au responsable de l'établissement.

### Restitution

Le propriétaire doit présenter une preuve de propriété, y compris pour les objets de valeur.

### Objets non réclamés

Après le délai légal, les objets non récupérés sont remis aux Domaines ou détruits, conformément aux dispositions de l'arrêté municipal en vigueur.

## RAPPEL

Si vous constatez un problème sur l'espace public, comme un câble à terre, un trou dans la chaussée ou une dégradation, contactez les services techniques : **services-techniques@thaonlesvosges.fr**

## Sécurité Routière

Renforcement et Nouveau Dispositif à Thaon-les-Vosges

La ville a acquis un radar de comptage pour analyser la circulation et mesurer les vitesses. Les données collectées permettront d'identifier les zones à risque et de cibler les contrôles, réalisés en collaboration avec la gendarmerie si nécessaire. L'objectif est de renforcer la sécurité, notamment autour des chantiers et des zones à forte affluence, en adaptant les actions de prévention. Ce radar s'inscrit dans une démarche proactive pour garantir une circulation plus sécurisée à Thaon-les-Vosges.

# Agenda

## des manifestations

Dates connues au jour de la rédaction, sous réserve de modifications.

### Avril 2025

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

**27**

Concours de pétanque  
Tissons les Energies

**30**

Animation "Le Traversier"  
Amicale du Saint Adrian

### Mai 2025

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

**2-3-4**

Enjoy Vélos

**3**

Critérium des écoles de tir /  
championnat régional arbalète match  
30M - EST Tir

**10**

Football ES Thaon vs FC Metz – Stade  
Lederlin

5<sup>ème</sup> jour des interclubs jeunes (gymnase  
Juteau) - EST Tennis de Table

**11**

Grand Marché de Printemps et Fête des  
Géraniums

Rassemblement de véhicules devant la  
Rotonde

**13**

Thé Dansant par l'Amicale du St Adrian  
Salle Verdun  
Championnat départemental des Clubs  
Vétérans de pétanque

**16-17-18**

Parc En...chanté – Parc de la Rotonde –  
De 10hOO à 18h30

**20**

Concert du Floréal Musical avec les  
élèves de Gohypré - Rotonde

**25**

La ferme en ville - Parking Eglise de  
Thaon-les-Vosges - De 9h30 à 14h00

**28**

Animation "Le Traversier" - Amicale du  
Saint Adrian

**29**

43<sup>e</sup> Chapitre de la Confrérie des  
Beignets Râpés - Rotonde

### Juin 2025

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
						30

**05**

Journées Portes Ouvertes Made Inova  
3000 de 9h à 17h

**12-15**

Open de Basket devant la Rotonde



**21**

Concert au Coignot par l'Orchestre  
d'Harmonie de Thaon les Vosges

**27**

Fête de la musique

**28**

Fais vibrer les Vosges, par le CSCAL  
Parcs de la Rotonde

**29**

Festival Ca cartonne au Domaine des Lacs

**29**

Challenge de football Pascal Clément –  
Stade de Gimont

### SAVE THE DATE

**13/07/25** : Concert et Feux d'artifice aux extérieurs de la Rotonde

**14/08/25** : Karaoké Live géant

# Tribune libre

## TISSONS NOS ENERGIES

### La revitalisation d'une Ville passe aussi par les travaux !

Alors que la Ville est en chantier dans de nombreuses artères principales et secondaires, nous souhaitons ici remercier la très grande majorité des usagers de la route, et des habitants, qui affirment comprendre le sens de ces aménagements, pour une Ville de progrès et qui, ce faisant, font œuvre de patience.

Bien évidemment, il n'est pas des plus agréables de devoir suivre des déviations ou attendre quelques secondes ou minutes à un feu qui passe au rouge.

Cela étant, il semble ici utile de préciser que la Ville fait toujours le maximum pour concilier la libre circulation et la sécurité des travaux. Par exemple, rue de Lorraine, c'est la Ville qui a insisté pour ne pas passer en sens unique pendant la durée des travaux, pour maintenir un flux plus que nécessaire pour les commerçants et la vie collective.

Plus encore, les travaux sont l'expression de mouvements nécessaires pour une Ville, comme chez les particuliers ou les entreprises. Il ne faut pas les faire pour en faire, mais pour changer la donne favorablement.

Les travaux du Réseau de Chaleur Urbain permettront une réelle transition écologique en décarbonations pour chauffer les bâtiments publics et des centaines de logements sociaux, protégeront la Ville de fluctuations énormes des prix du gaz et assureront une souveraineté énergétique qui pourrait s'avérer précieuse dans notre environnement géopolitique.

Les créations de massifs et plantations d'arbres rues de Lorraine et d'Alsace, et avenue des fusillés, qui se termineront à l'automne permettent un autre aspect de la Ville, de contribuer à rafraîchir la Ville et intégrer les eaux de pluie au sol sur place.

Les travaux actuels rue de Lorraine, Voye d'Illet et son lotissement, rue des aulnes et rue Dutac, sont bien avancés : sécurité d'approvisionnement en eau potable, amélioration de l'assainissement, enfouissement des réseaux aériens, intégration des eaux de pluie à la parcelle etc... ces chantiers sont des avancées concrètes pour la Ville résiliente de demain.

Avec l'Opération de Revitalisation Territoriale, de grands chantiers continueront à se mêler à des opérations ciblées ( comme Place Oberkampf, place Lavoisier, square de la liberté, square d'Alzenau...) pour que notre Ville poursuive sa mue, pour le confort de ses habitants, et pour être une commune encore plus attractive dans un département en très forte déprise.

L'équipe Tissons nos énergies

## FIERS DE NOTRE COMMUNE, POUR VOUS, AVEC VOUS

Texte non communiqué.

## RASSEMBLEMENT POUR UN CHANGEMENT DE CAP

### Quand l'impunité coûte 80 000 euros aux contribuables

À Thaon-les-Vosges, plusieurs jeunes d'une quinzaine d'années ont profité des vacances en février pour saccager leur propre ville, multipliant tags et dégradations sur l'espace public et privé. Résultat : un préjudice estimé à 80 000 euros que les honnêtes citoyens devront, comme toujours, assumer à travers leurs impôts.

Ces actes gratuits posent une question essentielle : où sont les parents ? Où est l'autorité ? Loin d'être un simple « jeu d'adolescents », ces dégradations sont le reflet d'une perte totale de repères et de responsabilité. Qui va payer ? Pas ces jeunes délinquants, mais les travailleurs, les familles, les commerçants, tous ceux qui respectent encore le bien commun.

L'heure n'est plus à l'excuse mais à l'action : justice rapide, remboursement intégral des dégâts, et mesures fermes pour éviter que ce laxisme ne devienne une habitude.

Massacre à Zincourt : une attaque contre nos éleveurs, plainte déposée à Thaon-les-Vosges

Dans la nuit du 10 mars, un véritable carnage a frappé l'élevage de Jean-Louis Husson, agriculteur vosgien depuis 50 ans. 31 agneaux et moutons abattus par balles, éparpillés sur 10 hectares de pâture. Une attaque d'une cruauté inouïe, réalisée avec des armes équipées de silencieux et de dispositifs de visée nocturne, témoignant d'un acharnement méthodique et prémedité.

Au-delà de l'horreur, cet acte barbare est une attaque contre nos éleveurs, contre notre agriculture et notre monde rural. Jean-Louis Husson a déposé plainte auprès de la gendarmerie de Thaon-les-Vosges, rendant cette affaire particulièrement préoccupante pour notre territoire. Quels sont ces individus qui se promènent dans nos campagnes en pleine nuit pour massacrer des animaux ?

Face à une telle barbarie, l'État doit réagir. Nos agriculteurs, déjà en première ligne face aux crises économiques et réglementaires, ne peuvent pas être abandonnés. Il est impératif d'identifier et sanctionner sévèrement les coupables, mais aussi de renforcer la surveillance en milieu rural.

Car si les campagnes deviennent des terrains de chasse pour des criminels, alors c'est toute une France qui disparaît avec elles.

Stéphane PERRY

SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 MAI 2025  
PARC DE LA ROTONDE - THAON LES VOSGES

# LE PARC EN...CHANTÉ!

5

AMA BEGOOD  
ET VINCENT FOINANT

AGNÈS ET  
JOSEPH DOHERTY

ANDRÉ BORBÉ

CATHERINE BASSON ET  
SÉVERINE PRALONG

LUDOVIC HELLET  
ET GILLES MARFAING

LUCIE ROYET  
MÉLI MÔMES

PISCH

MULTICONCERT  
LE SAMEDI  
17 MAI À 18H30

DE 10H00  
À 18H30  
NON-STOP

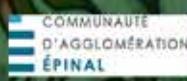
BAL POUR ENFANTS

DÉMONSTRATION  
ÉPINETTE DES VOSGES  
AVEC PIERRE DUVAL

LE PARC DESSINÉ  
AVEC ALEXIS FERRIER

ANIMATIONS MUSICALES  
AU GRÉ DES RENCONTRES

RESTAURATION  
POSSIBLE SUR PLACE



MANIFESTATION ORGANISÉE PAR LA VILLE DE THAON LES VOSGES - RENSEIGNEMENTS AU 03 29 39 15 45  
ILLUSTRATION : WWW.ALEXISFERRIER.COM • LE CRAYON DANS LES ÉTOILES